

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs

Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving



UCCLENSIA

Revue Bimestrielle – Tweemaandelijks Tijdschrift

Septembre – September 2004

201



C N L'AN 804, CHARLEMA
GNE, ACCOMPAGNE DU PA
PE, VINT À UCCLE. LÉON III
Y CONSACRA LA PREMIÈRE EGLISE. VN TOPONY
ME RAPPELLE CE PASSAGE : UCCLE CARLOO

UCCLENSIA

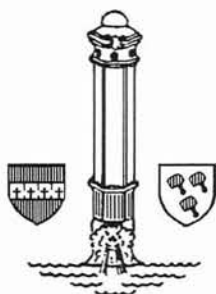
Cercle d'histoire
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.
rue Robert Scott, 9
1180 Bruxelles
tél. 02.376 77 43, CCP 000-0062207-30

Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.
Robert Scottstraat 9
1180 Brussel
tel. 02.376 77 43, PCR 000-0062207-30

Septembre 2004 – n° 201

September 2004 – nr 201

Sommaire – Inhoud



Édition: Jean Lhoir

L'église Saint-Pierre à Uccle consacrée en 804 par le Pape Léon III?	
La genèse d'une légende	
<i>Éric de Crayencour</i>	3
Over hoofdpersonages van de wijding van de Sint-Pieterskerk	
<i>Clémy Temmerman en Jean-M. Pierrard</i>	25
Histoire des orgues de l'église Saint-Pierre à Uccle	
<i>Jean-Pierre Félix</i>	31
Sur le passé ancien de l'église Saint-Pierre et de la paroisse d'Uccle	
<i>Patrick Ameeuw</i>	33
Le caveau de Saint-Pierre	
<i>Jacques Lorthiois</i>	43



En couverture: Charlemagne, dessin de I. Dubois selon miniatures carolingiennes
(avec l'aimable autorisation de Jean Deconinck)

Publié avec le soutien de la Communauté française de Belgique - services de l'Éducation permanente
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles-Capitale
et de la commune d'Uccle

**Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs**

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement plus de 400 membres cotisants.

À l'instar de nombreux cercles existant dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités: conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, édition d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue *UCCLENSIA* qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, notamment Rhode-Saint-Genèse, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

Administrateurs:

Jean M. Pierrard (président),
Patrick Ameeuw (vice-président),
Éric de Crayencour (trésorier),
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire),
Jean-Pierre De Waegeneer, Marie-Jeanne
Janisset-Dypréau, Stéphane Killens, Jacques
Lorthiois, Jean Lowies, Raf Meurisse, Clémy
Temmerman, Lutgarde Van Hemeldonck,
Louis Van Nieuwenborgh, André Vital.

Siège social:

rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles;
téléphone: 02-376 77 43;
CCP: 000-0062207-30.

Montant des cotisations

Membre ordinaire:	7,5 €
Membre étudiant:	4,5 €
Membre protecteur:	10 € (minimum)

L'église Saint-Pierre à Uccle consacrée en 804 par le Pape Léon III?

La genèse d'une légende

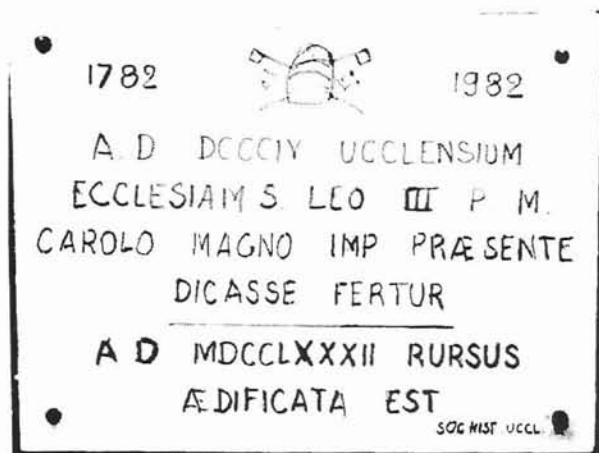
Éric de Crayencour

Nous remercions la Direction des affaires culturelles de
la Région Picardie à Amiens ainsi que la Société
historique et archéologique de Noyon
pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée
pour la rédaction de cette étude.¹

Introduction

Tout Ucclois un peu informé sait qu'en vertu d'une tradition locale bien enracinée, notre église décanale Saint-Pierre a été consacrée en 804 par le pape Léon III, en présence de Charlemagne. Cette occurrence, assurément flatteuse pour notre localité, a été immortalisée – comme il se devait! – au sein de notre Maison communale: on peut, en effet, en voir l'illustration dans la frise historique ornant la salle du Conseil (achevée en 1899); cette œuvre est due à Omer Dierickx (Bruxelles 1862–1939). Le fait est également rappelé par une pierre gravée qui a été apposée sur le monument lui-même par les soins du Cercle d'Histoire. Rappelons en passant que l'édifice actuel, de style néo-classique, fut construit de 1778 à 1782 sur les plans de Jean-François Wincqz, et qu'il fut consacré le 24 septembre 1782 par l'archevêque de Malines Jean-Henri de Franckenberg.

Douze cents ans d'âge, ce n'est pas un anniversaire banal, et l'événement méritait bien une exposition... Mais qu'en est-il au juste de cette consécration en 804? S'agit-il d'une tradition vénérable ou d'une grossière mystification? Les quelques sources qui l'attestent sont, comme on l'imagine aisément, pour le moins sujettes à caution. Pour tenter d'y voir



Plaque apposée sur l'église Saint-Pierre par le Cercle d'histoire d'Uccle en 1982

un peu plus clair, nous avons trouvé opportun de saisir l'occasion pour mettre enfin les choses à plat, c'est-à-dire de tenter un relevé systématique des sources pour ensuite confronter celles-ci aux données de l'Histoire.

Signalons d'emblée qu'au niveau des documents écrits, la source la plus ancienne, à notre connaissance, qui fonde cette tradition, est une déclaration notariée faite par quatre notables ucclois à la date du 20 juin 1348 [12]. Nous l'analyserons au chapitre III (page 13).

1 Le lecteur trouvera dans la bibliographie, page 21 et suivantes, les références complètes des œuvres citées, ainsi que quelques annotations concernant leurs auteurs. C'est également à la bibliographie que,

pour plus de commodité, il sera renvoyé, pour les principales sources étudiées, au moyen d'une référence [1], [2], [3], etc.

I. Les données historiques

Le cadre spatio-temporel: le voyage de l'hiver 804-805

Pour qui se penche sur les faits et gestes de Charlemagne, la référence prioritaire reste bien entendu les *Regesta Imperii* [2], qui relèvent chronologiquement tous les événements connus en renvoyant aux auteurs qui les relatent. Du côté de la Papauté, il faut de même s'en remettre aux *Regestes* [1], auxquels viennent s'ajouter, s'agissant d'un pape canonisé, les célèbres *Acta Sanctorum* [19]. Comme on pouvait s'y attendre, l'objet de notre recherche ne s'y trouve pas repris comme tel, mais bien la réalité du voyage entrepris par le pape Léon III en compagnie de Charlemagne, de Quierzy-sur-Oise à Aix-la-Chapelle, durant l'hiver 804-805 (et non à partir de l'automne 805 comme l'affirme Émile Amann [25]). Pour l'essentiel, les auteurs se fondent explicitement sur les Annales dites d'Eginhard [4] – voir les pièces justificatives –, complétées principalement par les Annales de Metz [6], et accessoirement par le *Poète saxon* [5].

À la mi-novembre 804, Charlemagne reçoit, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, un message du pape lui faisant savoir qu'il tient à

célébrer la Noël avec lui, où qu'ils puissent se retrouver. L'empereur envoie aussitôt à la rencontre du pontife son fils Charles, qui retrouvera le pape à Saint-Maurice (Valais), vraisemblablement à l'abbaye d'Agaune.²

Quant à Charlemagne, il part de son côté afin de rencontrer le pape à Reims. La même source évoque en passant les raisons du déplacement pontifical: Charlemagne ayant reçu, l'été précédent, la nouvelle de la découverte à Mantoue du sang du Christ, avait demandé au pape une enquête à ce sujet; ayant rempli cette mission en Lombardie, Léon III avait subitement décidé – l'auteur ne spécifie pas ses motivations – de poursuivre son voyage pour aller à la rencontre de l'empereur.

À la Noël,³ nous retrouvons les deux hommes à Quierzy-sur-Oise,⁴ où ils célèbrent la naissance du Christ.

Les *Annales de Metz* font mention d'une parenthèse dans le séjour des deux célébrités à Quierzy. Il s'agit d'une visite que Charlemagne aurait rendue à sa soeur Gisèle, abbesse de Chelles,⁵ qui était malade; pendant ce temps, il aurait laissé le pape à Soissons, au monastère Saint-Médard.

Cependant, les auteurs des *Regesta Imperii* ne semblent pas ajouter foi à cette «addition» qui ne figure pas dans les *Annales*

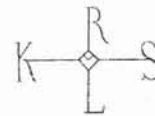
2 On sait par ailleurs que ce prince Charles, fils aîné de Charlemagne, mourra trois ans avant son père, après avoir été un des trois bénéficiaires du partage de l'empire ordonné par l'empereur à Aix-la-Chapelle le 6 février 806. Ce partage lui conférait à lui seul le titre de roi des Francs et lui léguait la plus grande partie du territoire, à l'exclusion des royaumes subalternes d'Aquitaine (à Louis) et d'Italie (à Pépin); finalement, la mort des deux frères préservera l'unité de l'Empire au profit du seul Louis le Pieux, dit aussi le Débonnaire.

3 Le calendrier de nos régions suivait alors, comme il le fera jusqu'au XIII^e siècle, le style de la Nativité, selon lequel le 25 décembre était le jour de l'an; nous sommes donc arrivés au premier jour de 805.

4 Autrefois dénommée Kierzy, l'antique Carisiacum devenue Quierzy est une commune de l'arrondissement de Laon (département de l'Aisne), située au nord - nord-ouest de Soissons, à 50 km à l'ouest de Laon et environ 20 km à l'est de Noyon. Elle est connue pour avoir été une importante résidence des Pippinides et des Carolingiens

(VIII^e-IX^e s.), même s'il ne subsiste pratiquement aucune trace de cette époque; Bescherelle relève néanmoins, dans son *Grand Dictionnaire de Géographie universelle* publié à Paris vers 1858, les ruines d'une maison de plaisance des rois de la deuxième race. En effet, c'est à Quierzy que mourut Charles Martel (22 octobre 741), et que le pape Etienne II rencontra Pépin le Bref (754). Il y a même de fortes probabilités pour voir dans la localité le lieu de naissance de Charlemagne (2 avril 742). La présence de celui-ci y est attestée à de nombreuses reprises: le 25 mars 773, en 774, 775, 776, 781, 782, 800, et à la Noël 804. Cependant, la localité doit surtout sa célébrité au capitulaire qu'y rendit Charles le Chauve en juin 877, à la veille de son expédition en Italie. Entre-temps, Quierzy avait vu la tenue de plusieurs conciles (838, 849, 853, 856). Elle sera ruinée par l'invasion des Normands en 892 [15].

5 Chelles, située en Seine-et-Marne (à 87 km au sud-ouest de Soissons et 29 km au sud-ouest de Meaux), était une propriété royale fort ancienne et abritait une des plus riches abbayes du royaume.



Deux représentations présumées de Charlemagne.
 À gauche, statuette en bronze fondu et doré. IX^e siècle. Hauteur totale: 23,8 cm; cavalier seul: 19 cm. Paris, Musée du Louvre.
 À droite, figuration traditionnelle due à Jean-Baptiste Madou (1796-1877).
 Lithographie présentée en frontispice de l'édition d'a Thymo [13]

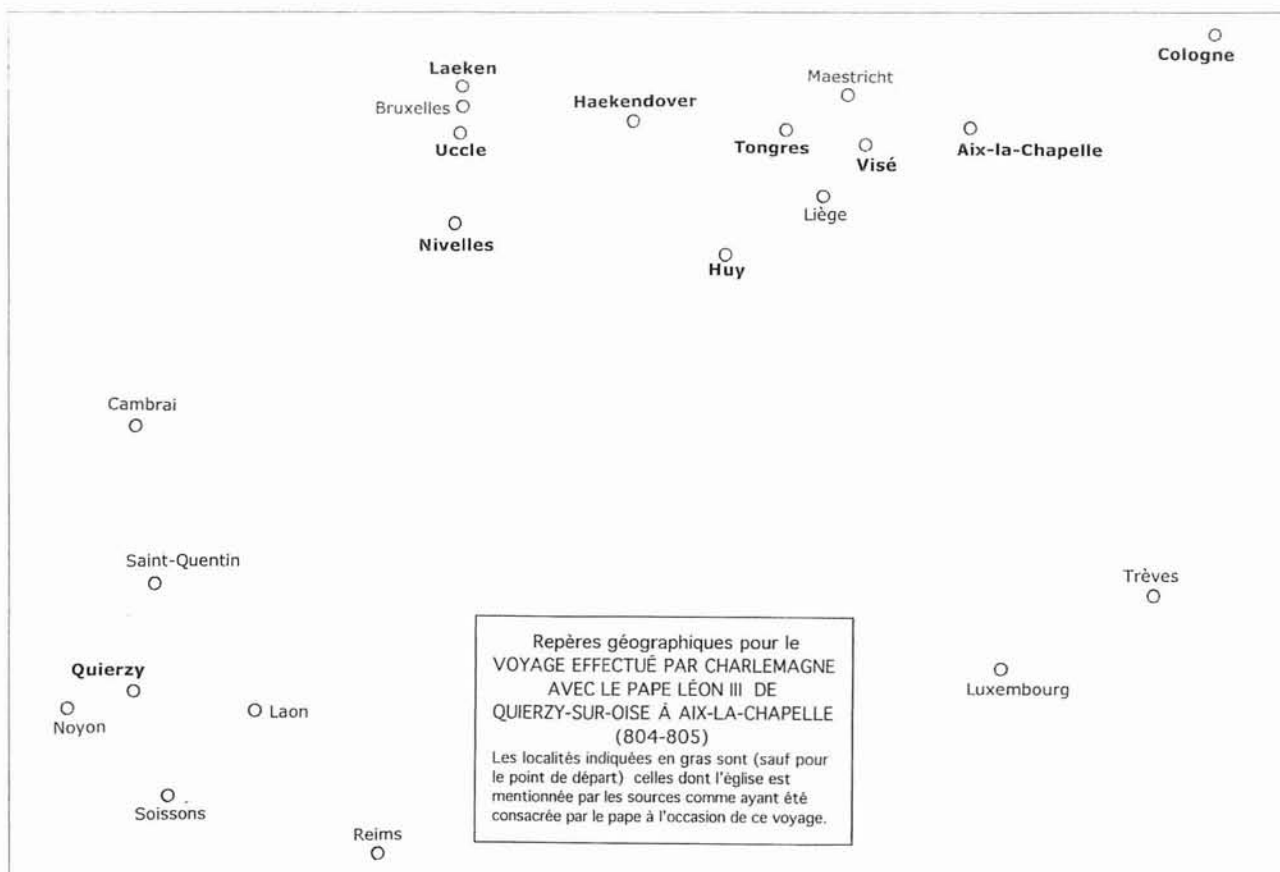
Eginhardi. Quoi qu'il en soit, les sources s'accordent à placer à Quierzy le départ du pontife et de l'empereur, en route pour Aix-la-Chapelle, sans qu'il soit fait mention de l'itinéraire suivi ni des actes accomplis par les deux hommes en cours de voyage. À Aix-la-Chapelle, nous les retrouvons célébrant l'Épiphanie; cette précision de date est fournie par le *Poète saxon* [5], mais également par d'autres *Annales* [7 et 8]. Nous voilà donc arrivés au 6 janvier 805. Le pontife et le pape étant restés ensemble huit jours, c'est le 14 janvier qu'ils font leurs adieux.⁶ Après avoir comblé le pape de somptueux présents (la précision, donnée par les *Annales de Metz*,

revient ailleurs [5 et 7]), Charlemagne lui donne une escorte qui le raccompagnera, à travers la Bavière, jusqu'à Ravenne.

On peut d'autre part rappeler que l'année 804 est avant tout connue pour avoir vu l'achèvement de la terrible conquête de la Saxe par Charlemagne, qui avait entamé ces hostilités en 772. C'est d'ailleurs à Paderborn, en Westphalie, que le pape Léon III était venu se réfugier auprès du roi des Francs lors de son premier voyage, en 799. Cette ville connut peu après la création d'un évêché d'où partiront les missions d'évangélisation auprès des Saxons.

6 L'idée que l'église palatine d'Aix-la-Chapelle ait pu être consacrée par le pape à l'occasion de ce séjour est rejetée par les auteurs des *Regesta Imperii* comme une information tardive et reposant sur des documents qui se sont révélés être des faux.

C'est depuis 794 qu'Aix était devenue la résidence principale de Charlemagne; il s'y était fixé définitivement à la fin de 801, pour s'en écarter de moins en moins jusqu'à sa mort le 28 janvier 814 [26, page 23].



Enfin, c'est encore en 804 que prennent place les problèmes évoqués à propos de Venise par deux des sources consultées pour ce travail, à savoir Fleury [24] et Longueval [29]. Ces deux auteurs pensent voir dans la situation que connaissait alors la République un motif possible du déplacement de Léon III auprès de Charlemagne. Fleury, se fondant sur les événements qu'il avait relatés juste avant, suggère que le pape venait demander à Charlemagne d'aller soutenir Venise contre les entreprises de l'Empire byzantin, et par la même occasion renforcer la position du patriarche (celui-ci avait alors son siège à Grado, Aquilée ayant été détruite par Attila en 452) face au doge. De son côté, le Père Longueval venait de parler des divisions internes qui sévissaient alors à Venise, ajoutant qu'on pouvait craindre de voir les Byzantins profiter de ces divisions pour s'en

emparer, privant ainsi le reste de l'Italie d'un État-tampon.⁷

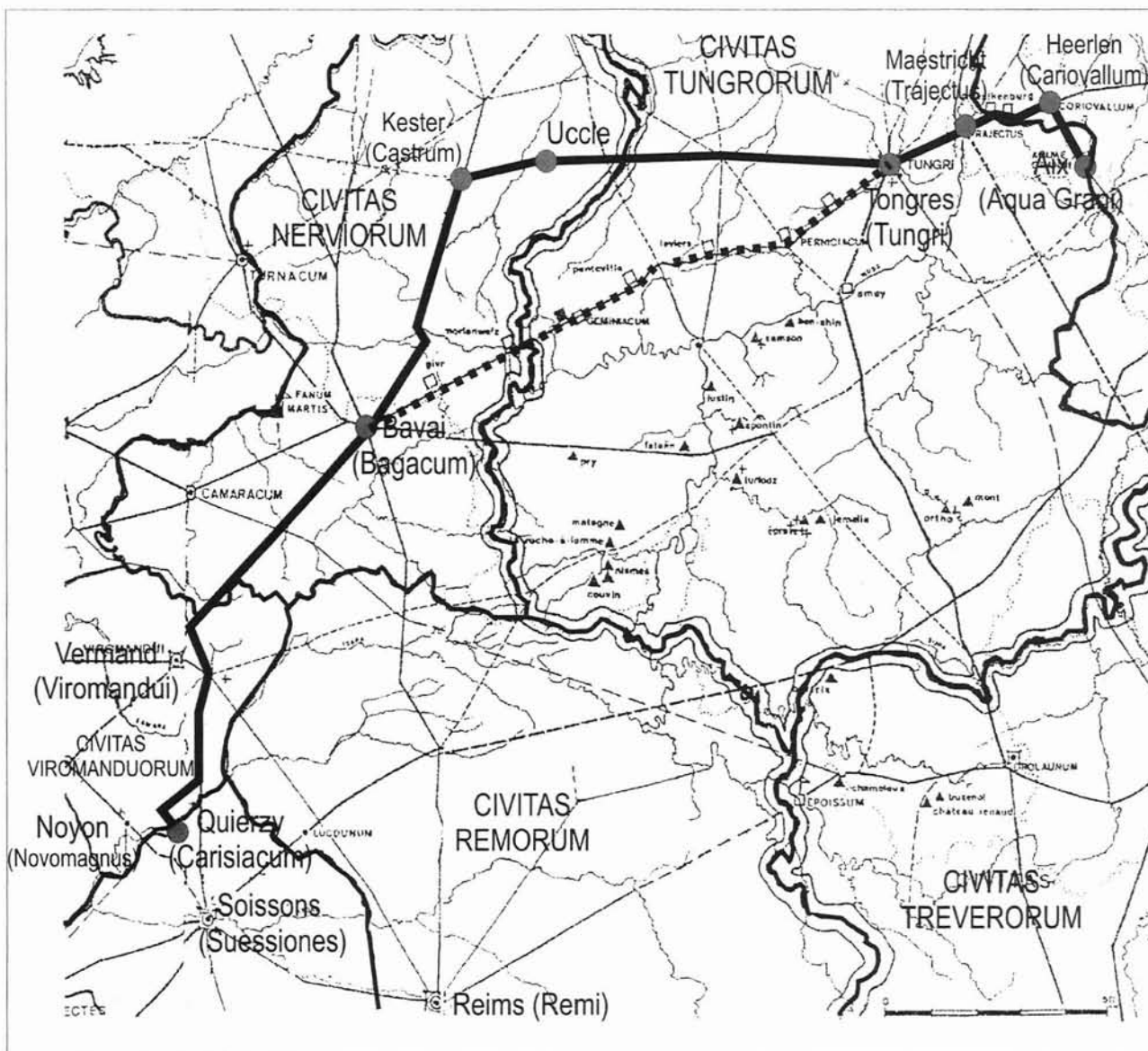
B. Les protagonistes

Le pape

Saint Léon III († Rome 12 juin 816; fête le 12 juin), élu pape à l'unanimité le 27 décembre 795, avait fait prêter serment par le peuple romain à Charlemagne dès son élection. Combattu par les neveux de son prédécesseur Hadrien I^{er}, il fut grièvement blessé au cours d'une émeute survenue à Rome (25 avril 799) et courut chercher refuge à Paderborn, auprès de Charlemagne, qui le fera ensuite reconduire à Rome avec honneur. On connaît la suite: le roi des Francs, arrivé en Italie en novembre 800, conforte le souverain pontife dans son pouvoir après avoir châtié ses adversaires,

7 On sait par ailleurs que la situation de la jeune République était alors assez instable. Charlemagne cherchait à inclure Venise dans le royaume lombard qu'il avait conquis, mais la population – en dépit de l'appui de certains Vénitiens, y compris le doge, à une domination franque – préférait rester sous

protectorat byzantin. Venise repoussera deux fois les assauts francs (803 et 810). Le traité de paix qui sera signé quelques mois avant la mort de Charlemagne (814) consacra l'abandon définitif de la Vénétie par les Francs.



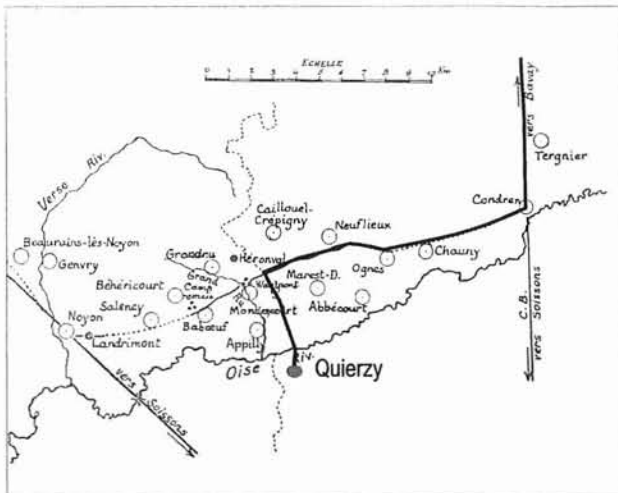
*Trajet possible de Quierzy à Aix-la-Chapelle en passant par Uccle.
En pointillé un trajet plus direct sans passer par Uccle.*

puis reçoit de lui la couronne impériale (25 décembre 800). On sait que Léon III fut en relations épistolaires suivies avec Charlemagne, qui pratiquait sans vergogne une politique de césaro-papisme; il sut néanmoins lui tenir tête, notamment en refusant d'insérer le *Filioque* dans le *Credo* de Nicée.

Charlemagne

On peut le considérer, plus qu'Othon I^{er}, comme le véritable fondateur du Saint-Empire romain. Soucieux d'ordre, de stabilité et d'unité – religieuse en particulier –, le roi des Francs, ensuite empereur, s'est pratiquement imposé comme le chef de l'Église dans ses États, allant, jusqu'à donner

des ordres aux évêques ou à s'occuper de la liturgie, pensant ainsi sincèrement agir pour la bonne cause. À l'instar d'autres souverains avant ou après lui, il considérait comme étant de son ressort toutes les matières relevant de la gestion et de l'organisation au sens le plus large, ne laissant au clergé et à son chef suprême que les tâches proprement spirituelles. On mentionnera à cet égard la lettre qu'il écrivit vers 805 à l'évêque de Liège Gerbald, où le prince déclare à son interlocuteur que lui, évêque, tient son pouvoir de Dieu et de l'empereur [26, p. 129].



Voies romaines à Quierzy
(É. Lambert, Noyon, 1980)

Gerbald, évêque de Liège

Gerbald († 18 octobre 810) fut évêque de Liège à partir de 787 et jusqu'à sa mort. Alphonse Wauters lui a consacré une notice dans la *Biographie Nationale* [41]. Il est bien entendu cité par les chroniques liégeoises, qui laissent deviner sa présence aux cérémonies qu'elles relèvent, mais seuls quelques auteurs le signalent à Uccle en compagnie de Léon III et de Charlemagne. La présence possible de Gerbald n'aurait en tout cas pas de quoi surprendre compte tenu de la géographie ecclésiastique de l'époque. Certes, la région de Bruxelles relevait du diocèse de Cambrai, mais si l'on considère l'ensemble du voyage tel que le laisse deviner a Thymo [13], on observe que la plus grande partie du trajet devait se dérouler sur le territoire de la juridiction liégeoise, y compris son terminus, puisqu'Aix-la-Chapelle se situait à l'extrémité orientale du diocèse de Liège. Il en allait d'ailleurs de même pour Nivelles (dont fait mention la déclaration de 1348), qui peut fort bien, dans l'hypothèse retenue, avoir été une des étapes du voyage entre Quierzy et Bruxelles, et même le lieu où Gerbald aurait rejoint les deux grands personnages. On a vu que cet évêque fut en correspondance avec Charlemagne. Vers 804, l'empereur lui fait savoir qu'il est tenu de faire enseigner à ses diocésains le *Pater* et le *Credo*, et ne peut plus autoriser ceux qui ne connaissent pas ces prières à exercer les fonctions de parrain ou marraine de baptême. À la

suite de ce mandement impérial, Gerbald a publié deux instructions pastorales, l'une à l'adresse des prêtres, l'autre à l'intention des fidèles de son diocèse. Ces trois textes, relevés par Wauters [39, p. 123 à 124], sont replacés dans leur contexte par de Moreau [32, p. 312 à 317]. Néanmoins, ces témoignages, s'ils confortent la réalité historique du prélat liégeois et ses relations avec l'empereur, n'apportent pas d'autre contribution à la problématique développée ici.

II. Relevé des données spécifiques selon les sources

Le voyage pontifical de 804-805 et ses motivations

Outre les sources déjà mentionnées et retenues comme fiables, **le voyage** est mentionné dans les ouvrages suivants: *Annales Tielenses* [9], la pseudo-lettre de saint Ludger [10],



Le couronnement de Charlemagne
(Frontispice de Charlemagne par Théodore Juste, 1848)



Fresque de la salle du Conseil de la Maison communale d'Uccle.

l'Excellente Chronique [14], Mudzaert [33], Van Gestel [36], Fleury [24], Longueval [29] et Mann [30].

Les sources faisant état plus précisément et explicitement d'un **voyage entrepris de Quierzy-sur-Oise à Aix-la-Chapelle** sont les suivantes: *Annales Eginhardi* [4], le *Poète saxon* [5], les *Annales Mettenses* [6], *Maximiniani* [7] et *Iuvavenses* [8], Fleury, Longueval et Mann.

Quant aux raisons du voyage entrepris par le Saint-Père, elles se ramènent principalement à deux: d'une part l'enquête réclamée au pape par Charlemagne sur le sang du Christ découvert à Mantoue ([4], [7], [19], [24] et [29]) – mais ceci n'explique pas pourquoi le pontife a prolongé son voyage pour aller jusqu'à Charlemagne –; d'autre part le problème soulevé par les menaces byzantines sur Venise, qui préoccupaient le pape et l'aurait amené à s'en entretenir avec l'empereur. Cette explication est fournie à titre d'hypothèse, nous l'avons vu, par l'abbé Fleury [24] et par le Père Longueval [29]. Ce dernier avoue cependant ne pas savoir de quelles affaires les deux hommes ont pu traiter. On ajoutera pour mémoire les motivations avancées par le *Poète saxon* [5]: il parle de la grande affection qu'éprouvait le pontife pour Charlemagne, puis évoque en outre les affaires de l'Église, sans plus de précision.

La consécration de l'église d'Uccle par le pape Léon III

Notre sujet central, au regard du voyage évoqué, n'a pas eu beaucoup d'écho, puisque seules cinq sources en font explicitement

mention. Nous ne pouvions nous dispenser de les publier en annexe de la présente étude (voir les pièces justificatives); il s'agit des documents suivants, dont nous relevons en passant l'essentiel du message:

- déclaration notariée par des notables ucclais (20 juin 1348) [12].

Quatre personnages en vue, dont les noms sont donnés, attestent que l'église d'Uccle fut

consacrée par le pape Léon III, en présence de Charlemagne, à l'époque où furent consacrées les églises d'Aix-la-Chapelle et de Nivelles; ils ajoutent que toutes ces églises, y compris celle d'Uccle, se sont vu accorder la même indulgence que celle dont on gratifiait les croisés. La présence de l'empereur est expliquée par le fait qu'il affermissait ainsi le pouvoir temporel.⁸

- *L'Histoire diplomatique du duché de Brabant* par Pierre a Thymo (XV^e s.) [13].

Dans un chapitre qu'il consacre à Aix-la-Chapelle, le chanoine bruxellois signale que la basilique Notre-Dame y a été consacrée par le pape Léon III, à la demande de Charlemagne. Puis a Thymo ajoute qu'en dehors d'Aix, Charlemagne a fait consacrer par le même pontife de nombreuses autres

8 Aucune allusion au reste du voyage des deux personnages, aucune date, aucune référence à un document officiel: les comparants se contentent de

référer aux propos tenus par leurs parents. Le lecteur trouvera dans notre troisième chapitre une analyse plus approfondie du document.

églises de sa patrie, citant Saint-Martin à Visé sur la Meuse, Saint-Sauveur à Haekendover près de Tirlemont, Notre-Dame de Laeken près de Bruxelles, et Saint-Pierre à Uccle, également près de Bruxelles.⁹

- *L'Excellente Chronique van Brabant* (1497) [14].

L'auteur parle d'un long séjour de Charlemagne avec Léon III près de Bruxelles, ajoutant que la chose se trouve *consignée à Uccle, dont saint Pierre est le patron*.

Il se pourrait bien qu'implicitement l'auteur renvoie à la fameuse déclaration de 1348.

- *L'Histoire ecclésiastique* de Denis Mudzaert (1624) [33].

À la date de 804, le moine norbertin fait référence au voyage fait par le pape auprès de l'empereur après l'affaire de la relique de Mantoue. Après avoir mené son enquête, il va rejoindre l'empereur en Allemagne, étant accompagné d'un grand nombre de prélats.

9 Toujours pas de date ici, mais pour la deuxième fois la consécration d'Uccle est mise en relation avec celle d'Aix. De plus, quelques précisions sont apportées sur le voyage des deux personnages: si l'on passe toujours sous silence leur point de départ, nous apprenons qu'ils sont en route pour Aix-la-Chapelle – en vue de la consécration de son église – et que leur itinéraire passe vraisemblablement par Uccle, Laeken, Haekendover et Visé. Encore ceci relève-t-il de l'hypothèse, puisque l'auteur ne cite pas les localités dans cet ordre et qu'il ne dit pas explicitement que toutes ces églises, consacrées à la demande de Charlemagne, l'ont été à l'occasion du même voyage. Enfin, à propos de la consécration d'Aix, a Thymo réfère à la soi-disant *Pragmatic Sanction* [28] que l'empereur aurait rendue à cette occasion (il la produit lui-même au chapitre XXI de son ouvrage); ce document, extrait de la *Vita Karoli*, ne nous sera pas d'un bien grand secours: il s'agit d'un discours fictif de Charlemagne, rédigé à la première personne du singulier, et qui ne fait mention d'aucune date.

10 Bien que se réclamant, dans le titre même de son ouvrage, des grands classiques de l'histoire ecclésiastique, notamment Baronius, Mudzaert donne des faits une relation assez fantaisiste. Pour lui, c'est en Allemagne que le pape retrouve Charlemagne, et il le présente accompagné de nombreux prélats. Il parle de consécration sans nombre et de *belles indulgences*. Tous ces traits amènent à penser qu'il s'est surtout inspiré de la

Léon III a procédé à la consécration de l'église palatine d'Aix, mais aussi de toute une série de sanctuaires et d'autels, tant en France qu'en Allemagne – dont Uccle –, en leur concédant *de belles indulgences*.¹⁰

- *L'Histoire sacrée et profane de l'Archevêché de Malines* par Corneille Van Gestel (1725) [36].

L'événement est rapporté par les Annales liégeoises: en 804, le pape Léon III s'est rendu à Bruxelles en compagnie de l'évêque de Liège Gerbald, et il a consacré, dans les environs de la ville, l'église paroissiale d'Uccle.¹¹

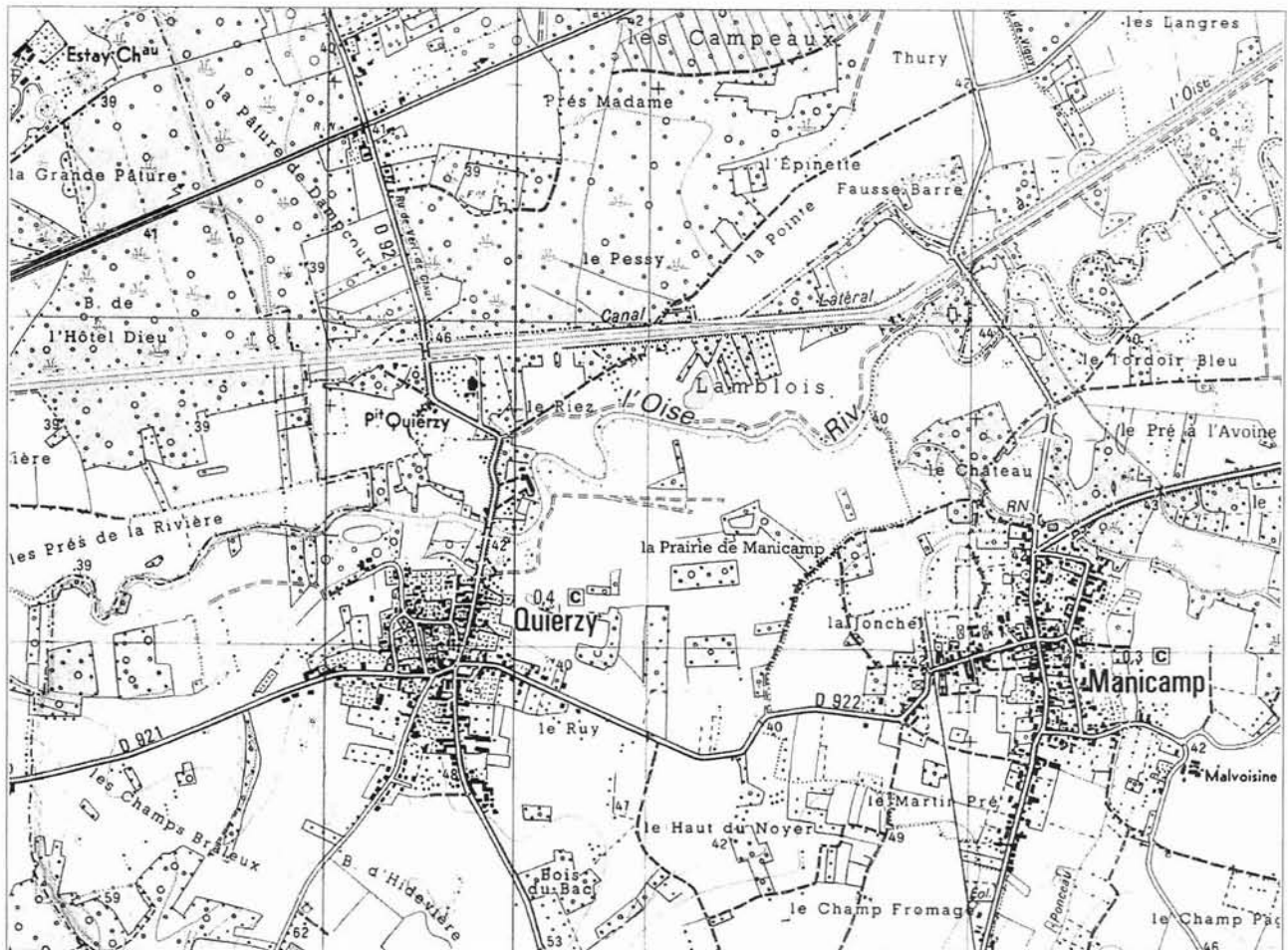
- La chronologie placée en tête de son *Histoire de la Ville de Bruxelles* par l'abbé Mann (1785) [30].

*On assure que, dans le voyage de Quiercy [sic] à Aix, ils passèrent à Bruxelles et y restèrent quelques jours, pendant lesquels le pape, assisté de Gerbald, évêque de Liège, etc., consacra l'église de St-Pierre à Uccle [...].*¹²

pseudo-lettre de saint Ludger [10], dont les allégations ont été suffisamment balayées par Rauschen [28], et plus encore par les *Acta Sanctorum* [19], pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder davantage. Mudzaert ne précise pas où les deux hommes se sont rejoints, mais son énumération laisse entendre qu'après avoir consacré l'église palatine d'Aix, Léon III aurait fait de même pour quantité d'autres sanctuaires, parmi lesquels, curieusement, il ne mentionne qu'Uccle. Si l'on admet le contexte dont il fait état au début, les faits ne peuvent se situer qu'en 805 en ce qui concerne Uccle.

11 En fin de notice, Van Gestel renvoie à Mudzaert, auquel pourtant il n'emprunte pas grand-chose, ne signalant même pas la présence de Charlemagne. L'auteur mentionne par contre celle de Gerbald, évêque de Liège. Il dit se référer aux *Annales liégeoises*, mais il resterait à prouver que celles-ci font mention d'Uccle. Aucune indication n'est donnée sur le contexte ni les motivations du voyage.

12 Mann reprend en résumé les données (voyage de Quierzy à Aix) de son collègue français Claude Fleury [24], auquel il fait explicitement référence; celui-ci renvoyant lui-même aux *Annales Eginhardi* et aux Annales de Metz, est digne de confiance. C'est apparemment avec prudence qu'il nous rapporte la tradition d'un séjour de quelques jours effectué par Charlemagne et Léon III à Bruxelles, séjour au cours duquel le pape, assisté de Gerbald, évêque de Liège, aurait consacré l'église d'Uccle. C'est la seule des



Quierzy sur l'Oise, entre Chauny et Noyon

Conclusions sur le cas d'Uccle

Seul l'abbé Mann – mais en se faisant seulement l'écho d'une tradition, qu'il ne cautionne en aucune manière – fournit des données relativement précises et complètes sur l'événement qui nous intéresse: la date d'abord (soit début 805, soit un des derniers jours de décembre 804), le contexte ensuite (le voyage entre Quierzy et Aix), les protagonistes enfin (Charlemagne et le pape Léon III accompagné de Gerbald).

Dans quelle mesure ces données hypothétiques peuvent elles se concilier avec celles fournies par les autres auteurs? Pour ce qui est du moment, on peut, à la rigueur, déduire des informations et sources fournies par Mudzaert et Van Gestel qu'elles s'accordent en définitive sur 805, mais force est de

constater que les deux autres (les notables de 1348 et a Thymo) restent fort vagues, renvoyant à l'époque de la consécration d'Aix et, pour les premiers, à celle de Nivelles. D'autre part, l'ordre dans lequel a Thymo énumère les églises consacrées ne manque pas de laisser perplexe quant à l'itinéraire suivi! La formulation de Mudzaert, quant à elle, laisse entendre qu'Uccle a été consacrée après Aix... De toute manière, ainsi qu'on le verra plus loin, la référence à la consécration de ces églises (Aix et Nivelles) ne nous est d'aucune utilité puisque, dans ces deux cas, on ne sait pratiquement rien de certain. Quant à la présence de Charlemagne, omise par Van Gestel, elle est lourdement soulignée par les autres sources, les deux premières (la déclaration de 1348 et a Thymo) appuyant leurs affirmations d'étymologies

sources consultées à rapporter la consécration uccloise (hypothétique!) au voyage entre Quierzy et Aix. D'autre part, compte tenu des autres données,

l'événement ne peut se placer qu'en 805, ou dans les derniers jours de décembre 804.



Vitrail de l'église Saint-Pierre

toponymiques plus que douteuses. Enfin, pour ce qui est de l'évêque de Liège Gerbald, Van Gestel est le seul, avec Mann, à faire état de sa présence.

La consécration de l'église palatine d'Aix-la-Chapelle par Léon III

S'il nous importe de nous y attarder, c'est non seulement du fait qu'Aix est le terminus du voyage entrepris par Léon III en compagnie de Charlemagne, mais aussi parce que trois des références pour Uccle (les notables de 1348, a Thymo et Mudzaert) mentionnent la consécration de cette église, notamment à titre de repère chronologique. L'événement est relevé par de nombreuses sources: les *Annales Tielenses* [9], la pseudo-lettre de saint Ludger [10], la déclaration de 1348 [12], a Thymo [13], la chronique d'Edmond de Dyncer [16], les chroniques liégeoises [17], Miraeus [31] et Mudzaert [33]. Certains font en outre état du discours – connu sous l'appellation de *Pragmatica*

Sanction – que Charlemagne aurait prononcé à cette occasion [13], [16], [28], [31].

Toutes les sources, à l'exception de Van Gestel et de l'abbé Mann, font mention d'Aix-la-Chapelle et mettent la consécration de celle-ci en liaison avec les autres. À part les notables de 1348 et a Thymo qui n'indiquent pas de date – ainsi que Miraeus qui penche plutôt pour 799, suivant en cela Baronius –, ces sources semblent renvoyer à 805. Cependant, à supposer que toutes ces églises aient pu être consacrées pendant le même voyage, l'état des témoignages rend pour le moins hasardeuse une reconstitution de l'itinéraire! Relevons en outre que, selon les sources, Uccle comme Visé et Tongres auraient reçu la même indulgence qu'Aix-la-Chapelle, ce qui implique logiquement pour celle-ci une consécration antérieure.

Il n'existe malheureusement pas la moindre donnée certaine sur la consécration de l'église d'Aix. Dans son ouvrage sur *La Légende de Charlemagne aux XI^e et XII^e siècles* [28], Gerhard Rauschen a passé en revue les tenants et les adversaires de la consécration de cette église par Léon III, et il semble lui-même y accorder fort peu de crédit. De toute manière, même la *Vita Karoli* qui y fait écho ne fait mention d'aucune date!

La consécration d'autres églises de nos régions par Léon III

En dehors d'Uccle et d'Aix-la-Chapelle, on prête encore au pape Léon III la consécration de bien d'autres sanctuaires, nous l'avons vu. Nous relèverons ici ceux qui se trouvent nommément désignés dans les sources consultées, en tentant de voir si ces autres cas peuvent apporter des éléments à notre problématique.

Nivelles. La déclaration de 1348 [12] la cite comme repère chronologique. Hélas, on ne sait rien sur l'époque de la consécration de cette église [27].

Laeken. a Thymo [13] signale Notre-Dame de Laeken dans la série qu'il énumère; mais l'abbé Mann [30] place sa consécration vers 900!

Hakendover, également désignée par a Thymo, a fait l'objet d'une notice de Wauters [42] sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Visé, mentionnée par a Thymo encore, figure bien entendu dans les chroniques liégeoises [17], mais aussi dans la pseudo-lettre de saint Ludger [10].

Huy apparaît dans les chroniques liégeoises [17].

Tongres également, qui revient dans la pseudo-lettre de saint Ludger.

Cologne est mentionnée, comme la précédente, dans cette dernière source.

Il apparaît clairement que toutes ces mentions n'apportent pas la moindre précision utile ni certaine.

La concession d'indulgences

À l'instar de nos quatre notables de 1348, plusieurs auteurs relatent, en complément de la consécration des églises, la concession d'indulgences. Tel est le cas pour la pseudo-lettre de saint Ludger, les chroniques liégeoises et Mudzaert. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

La présence de l'évêque de Liège Gerbald

Nous avons déjà rencontré Gerbald, absent de la déclaration de 1348 mais signalé comme présent à Uccle par Van Gestel et l'abbé Mann. Outre cela, mais sans qu'il soit fait mention d'Uccle, nous le retrouvons naturellement dans les chroniques liégeoises.

III. Analyse du document de 1348

Le lecteur trouvera dans les pièces justificatives le texte de la déclaration faite devant notaire le 20 juin 1348 par quatre notables ucclois [12]. Cette déclaration signale la consécration de notre église sans en préciser la date, relevant seulement que ce fut à la même époque que furent consacrées les églises de Nivelles et d'Aix-la-Chapelle. À l'appui de la présence de Charlemagne, les

comparants ajoutent que celui-ci a laissé son nom à Carloo et à Calevoet!

On se trouve en présence d'une copie dont l'original n'est pas connu. Celui-ci devait porter, comme annoncé dans le texte, les signatures, sinon des comparants, du moins du notaire et des témoins présents à la passation de l'acte. Le nom du notaire n'est pas donné dans le texte, ce qui n'a rien d'exceptionnel. Par contre il devait être repris dans une formule finale qui n'a pas été transcrite; celle-ci devait vraisemblablement indiquer le lieu (non précisé dans le texte) et rappeler la date de l'acte.

En ce qui concerne le contenu de l'acte, il semble difficile d'admettre que ce document ait pu avoir été forgé de toutes pièces. Il doit donc, on l'a vu, renvoyer à un original perdu, d'autant qu'il est à peu près contemporain du recueil manuscrit dans lequel il se trouve inséré.

Quant au témoignage que prétendent fournir les comparants, il semble bien piètrement documenté! L'acte ne fournit pas d'indications précises sur la date de l'événement relaté. Il relève seulement que la consécration de l'église d'Uccle eut lieu à l'époque où furent consacrées les églises de Nivelles et d'Aix-la-Chapelle. En ce qui concerne Nivelles, on sait que c'est à la fin du VIII^e ou au début du IX^e siècle qu'une église plus vaste vint remplacer l'abbatiale mérovingienne abritant le sarcophage de sainte Gertrude (notons en passant que l'église primitive était également placée sous le vocable de saint Pierre). Quant à la chapelle palatine d'Aix, entreprise en 786, elle aurait été consacrée, suivant une tradition ancienne, par le pape Léon III en 805 (CAT. Rhin-Meuse, p. 100), mais ce fait est contesté par Rauschen ([25] p. 185 note 4).

Dans l'introduction qu'il donne à son analyse de 1847, Karel Van Swygenhoven semble opter d'entrée de jeu pour 799/800, et cela sans justifier le moins du monde ce choix. De fait, il signale que le pape s'était rendu auprès de Charlemagne à Paderborn (Westphalie) et s'étonne que les auteurs de la déclaration lui aient fait faire un détour par la Belgique avant son retour pour Rome. Rien ne prouve, à notre avis, qu'il faille situer les



La résidence «Parc Charlemagne» à Stalle

faits à cette date, c'est-à-dire quelques mois avant le couronnement impérial de Charlemagne. Certes, Miraeus, après Baronius, pense qu'il faut rattacher la consécration d'Aix au premier des deux voyages faits par Léon III auprès de Charlemagne (799 et 804). Il semble cependant plus vraisemblable – ou plutôt moins invraisemblable... – de rattacher notre épisode à la seconde visite que fit le pape à Charlemagne, et que d'autres auteurs situent entre 804 et 806: il s'agit là d'un voyage entrepris par les deux personnages entre Quierzy-sur-Oise et Aix-la-Chapelle, ce qui rend plus logique un passage par la Belgique. D'autre part, l'acte ne donne aucune explication à la présence chez nous du pape ni de Charlemagne; il ne donne pas davantage d'indication sur leur voyage (objectif, points de départ et d'arrivée, étapes, ...).

Quant à la véracité du fait relaté, on peut bien sûr émettre de sérieux doutes, compte tenu du fait que l'acte enregistre une déposition faite plus de cinq siècles après les événements et ne réfère à aucun document ou ouvrage historique connu. D'autre part, à l'appui de la déclaration des quatre notables ucclois, il n'y a que les affirmations entendues de leurs parents, et aussi l'étymologie supposée de Carloo et de Calevoet, localités qui auraient emprunté leurs noms à la venue de Charlemagne. On sait, grâce aux savants travaux de Van Loey et de Carnoy, ce qu'il faut penser de cette naïve interprétation des toponymes, à laquelle cependant Van Swygenhoven souscrit sans sourciller. Dès 1830, Reiffenberg faisait déjà observer dans son édition de Thymo (op.cit., p. 252 note 5)

qu'il n'existe aucun document rattachant les origines de Carloo à Charlemagne!

Nous pouvons en outre relever une anomalie concernant les indulgences: si leur pratique est certes plus ancienne qu'on ne le croit généralement, il est très improbable qu'elle ait eu à l'époque de Charlemagne l'expression qu'on lui donne dans l'acte. Ce soupçon d'anachronisme malsonnant est confirmé par l'allusion aux croisades!

En dépit de ces incongruités gênantes, un fait semble clairement établi, qui ne manque pas de donner un certain poids à ce témoignage: non seulement il est le fait de personnages en vue à Uccle, mais ceux-ci ont éprouvé le besoin de faire acter leur déclaration devant notaire; qui plus est, un autre intervenant a jugé utile de réaliser une copie de l'acte.

IV. État actuel de la question

La contribution d'Alphonse Wauters

La fameuse *Histoire des Environs de Bruxelles* [38] par Alphonse Wauters (1855) reste, en dépit de son âge, une référence incontournable. Le lecteur trouvera parmi les pièces justificatives l'extrait de cette œuvre qui nous intéresse.

L'archiviste de la ville de Bruxelles, compte tenu de la perspective de son ouvrage – il s'agit d'une histoire générale et non d'une monographie – traite notre problématique de façon sommaire, mais avec prudence, et en référant en note aux principales sources ([12], [13], [19], [29], [33] et [36]). Sa synthèse appelle néanmoins un certain nombre de remarques. Tout d'abord au niveau des références produites, qui seraient à compléter et n'épuisent pas complètement la liste des sources faisant écho à l'événement; on s'étonne, en particulier, de ce qu'il omette l'abbé Mann. D'autre part, la brève analyse faite par Wauters de la fameuse déclaration notariée de 1348 révèle quelques approximations, bien qu'il cite à la fois (page 182 note 2) le manuscrit qui nous en a conservé la copie et l'analyse qu'en a faite, édition à l'appui, Karel Van Swygenhoven en 1847. Signalant l'ancienne appellation de Carloo, de *Rusch spelonke*, il reprend

manifestement cette expression à l'édition de 1847, mais en réalité celle-ci donne *Bosch Spelonken* (l'Antre du bois), ce qui semble plus plausible, sinon exact. En outre, à l'appui de son légitime soupçon d'anachronisme, il signale l'expédition du pape et de l'empereur contre les infidèles – il y revient plus loin: *ils marchèrent tous deux contre les infidèles* –, ce qui résulte d'une bien étrange traduction du texte. Celui-ci fait bien allusion aux croisades, mais absolument pas en ces termes. Plus étonnant encore, le même Wauters, dans sa *Table des chartes et diplômes imprimés* [29 page 301], fait mention, à la date du 20 juin 1348, de *l'analyse d'une bulle du pape Clément en faveur de l'église d'Uccle*. Cette mention est d'autant plus surprenante que l'auteur renvoie explicitement à l'étude déjà citée de Van Swygenhoven, où il n'est nullement question d'une bulle de Clément VI: ce pape est seulement cité dans la formule de datation employée par le notaire de 1348!

C'est, par contre, avec satisfaction que l'on soulignera la prudence et le bon sens manifestés par l'auteur quant à l'attitude à adopter par rapport à la tradition uccloise: «Charlemagne, à ce que l'on prétend (c'est nous qui soulignons), vint à Uccle avec le pape Léon III ... »; ensuite, il met en évidence les anachronismes qui entachent manifestement la déclaration notariée de 1348; enfin, il fait remarquer que, si certains auteurs ont été jusqu'à rejeter l'idée de la venue à Uccle du pape Léon III, une telle visite pourrait néanmoins se placer dans le cadre du voyage effectué par Charlemagne avec ce pontife durant l'hiver 804–805 entre Quierzy-sur-Oise et Aix-la-Chapelle ... On remarquera aussi la petite phrase, fort pertinente sans doute, par laquelle Wauters commence sa notice sur l'église d'Uccle (page 181): «On ne s'étonnera pas, sans doute, de ce qu'il soit rattaché au siège d'un tribunal aussi important que la cour d'Uccle des traditions d'origine et de nature diverses.»

Pour en terminer avec la contribution de Wauters à notre problématique, on relèvera encore, parmi les rares précisions qu'il fournit – hélas sans références! – sur l'ancienne

église d'Uccle (page 182), que la tour de celle-ci présentait (sous la forme d'un bas-relief scellé dans la paroi vraisemblablement) une tiare (l'auteur la qualifie de triple, ce qui nous apparaît comme un pléonasme ...), en souvenir de sa consécration par un pape. Si cette précision devait être confirmée, il serait cependant téméraire d'y voir un élément de nature à accréditer le contenu de la tradition uccloise. En effet, tout porte à croire que cet ornement devait appartenir à une reconstruction tardive de l'édifice, et avoir été ajouté pour corroborer une tradition elle-même fort tardive et bien faiblement étayée...

La littérature plus récente

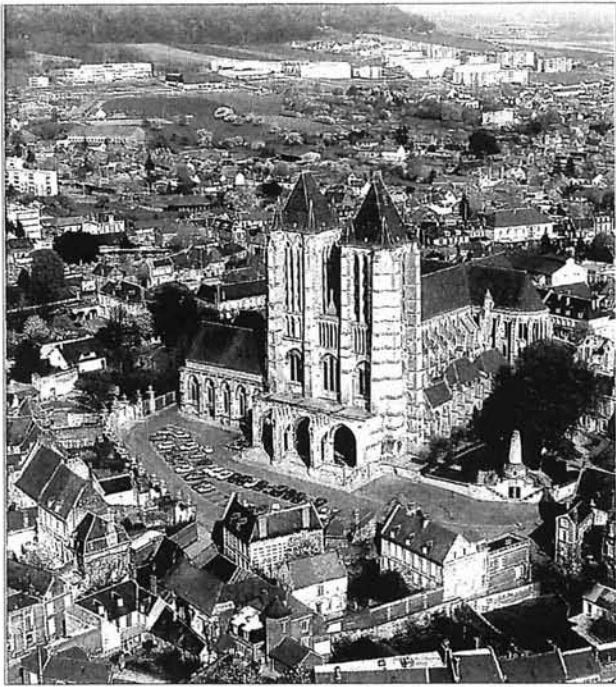
La littérature plus récente n'est pas faite pour éclairer beaucoup notre sujet. En effet, Verbesselt [37], dans son étude sur les paroisses du Brabant jusqu'au XIII^e siècle (1984), relève bien (pages 314 à 316) l'acte de 1348 et la version donnée par a Thymo, mais il se contente de renvoyer à Wauters [38] et à l'ouvrage collectif publié sur notre commune en 1958 par des auteurs de l'ULB [20].

V. Conclusions

Des sources apparemment dignes de foi font état d'un second voyage (après celui de 799) entrepris par le pape Léon III auprès de Charlemagne, et placent ce voyage durant l'hiver 804–805. On peut cependant s'étonner de ce que la *Vita Karoli* d'Eginhard n'ait pas donné plus d'écho à cette fameuse expédition – même si elle semble implicitement y rapporter la consécration de l'église palatine d'Aix-la-Chapelle.

Les deux hommes sont donc partis de Quierzy-sur-Oise, où ils ont fêté Noël, pour ensuite gagner Aix et y célébrer l'Épiphanie. Ceci semble déjà exclure la date traditionnelle de 804 pour la consécration de l'église uccloise puisque, comme nous l'avons vu, le calendrier en usage fixait au 25 décembre le jour de l'an; on pourrait néanmoins l'envisager dans les derniers jours de décembre 804 selon notre calendrier.

Un tel voyage ne semble envisageable, compte tenu des moyens de l'époque, qu'à



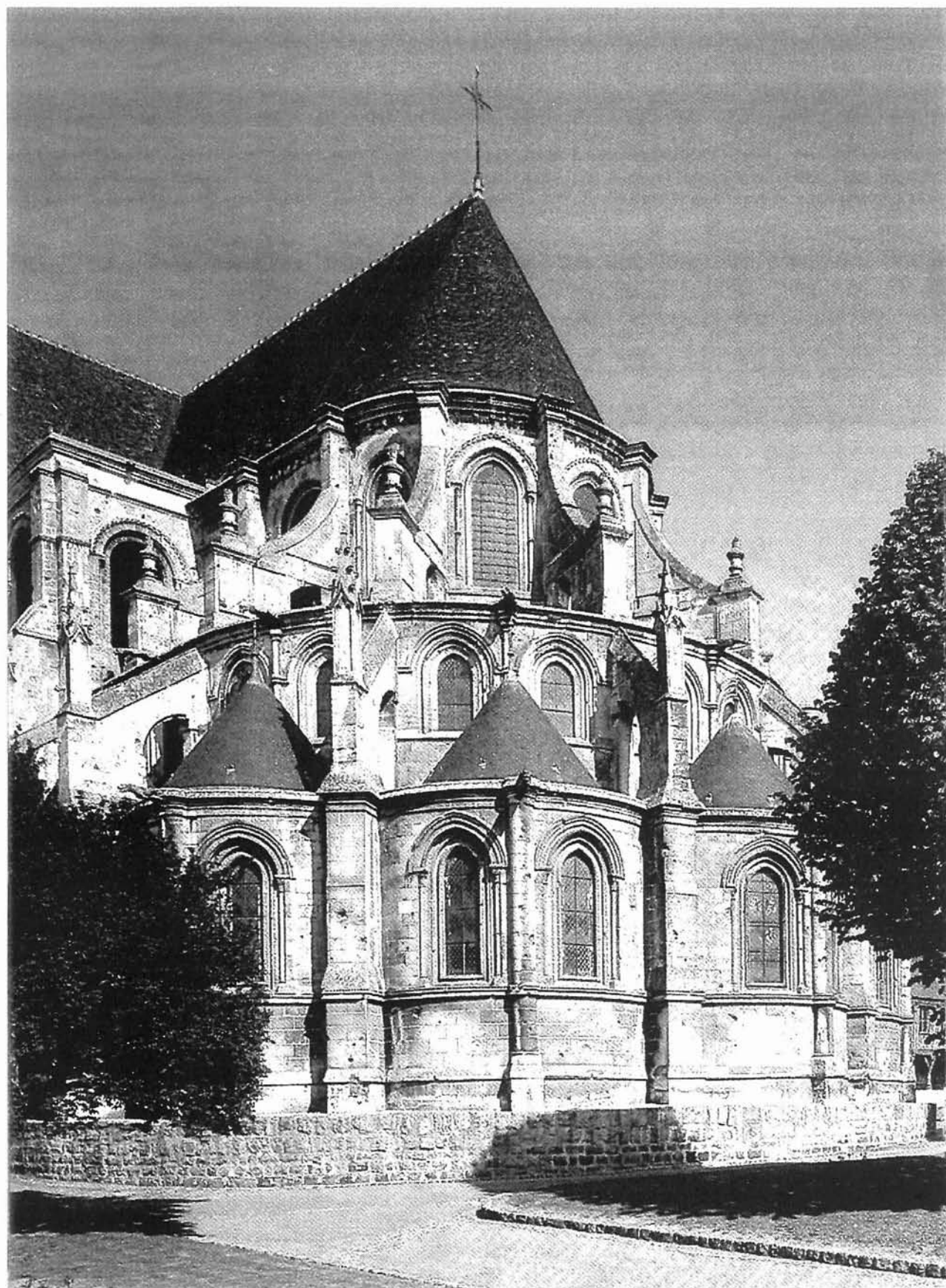
Le centre de la ville de Noyon en 1987
(Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie)

condition de limiter au maximum les détours ... au contraire de ce que suggèrent plusieurs récits bien postérieurs. Quoi qu'il en soit, en l'absence de toute indication certaine sur l'itinéraire suivi par le pontife et l'empereur, il n'y a rien qui puisse corroborer, ni faire rejeter *a priori* l'éventualité d'un passage à Uccle. La localité, on le sait, semble avoir de toute antiquité fait partie du domaine du Souverain.

Une autre donnée à prendre en compte est le nombre d'églises dont divers auteurs rapportent la consécration à la même occasion, et plus précisément à la date de 805. Tel est le cas, en particulier, d'a Thymo, ainsi que des Annales liégeoises, relayées par Mudzaert. À y regarder de plus près, les deux personnages ont dû disposer d'un temps très court pour se permettre de sillonner le pays en tous sens; ceci ne vaut pas seulement pour le trajet entre Quierzy et Aix, mais aussi pour le séjour que firent le pape et l'empereur dans cette dernière localité – où il est bien attesté qu'ils ne restèrent que huit jours. Cette pléthore de consécractions prestigieuses n'avait pas manqué, déjà, d'intriguer le célèbre Baronius, qui avait alors émis l'hypothèse de rapporter celles-ci, ou au moins celle d'Aix, au premier voyage de Léon III, à savoir en 799; Miraeus lui a emboîté le pas ... mais la manœuvre apparaît peu convaincante.

À côté de cette invraisemblance quant au nombre de sanctuaires consacrés, il en est d'autres qui relèvent tout simplement de l'anachronisme. Nous avons déjà épinglé l'impressionnant cortège de prélats dont Léon III était entouré, dans l'imagination de certains auteurs; parmi les sources relatant la consécration d'Uccle, Mudzaert a été de leur nombre. Il y a, d'autre part, cette malencontreuse allusion faite aux croisades par nos compères de 1348, et qui suffirait en soi à discréditer leur témoignage; c'est, d'ailleurs, la seule des sources consultées à nous livrer une telle énormité. Enfin, plusieurs auteurs mentionnent la concession d'indulgences; celle-ci est liée à la consécration des sanctuaires, et parfois mise en relation avec les privilèges accordés à l'église d'Aix-la-Chapelle. Les deux éléments se retrouvent dans la déclaration de 1348. Or, que dit le chroniqueur liégeois quand il signale la consécration de Saint-Martin à Visé? Que cette église s'est vu accorder la même indulgence qu'Aix-la-Chapelle et Tongres.

Nous pensons qu'il faut garder ces considérations à l'esprit si l'on cherche ce qui a bien pu pousser quatre notabilités d'Uccle à faire acter la tradition locale par un notaire en 1348. On l'a vu, leur déposition s'étend assez longuement sur les privilèges accordés – notamment en matière d'indulgences – à l'église d'Uccle. Ne peut-on supposer que, spontanément ou sur demande, ils ont voulu corroborer les droits auxquels cette église prétendait, et qui lui étaient peut-être contestés? Wauters rapporte [42], à propos d'Hakendover, un cas susceptible d'éclairer notre problème. Après avoir signalé la légende attribuant au pape Léon III la consécration de l'église locale, dédiée au Saint-Sauveur (on a vu qu'à Thymo s'en est fait l'écho), il en relate une autre ayant trait elle aussi à la consécration du même sanctuaire. Celle-ci ne fait nullement référence au pape, mais – élément intéressant – elle a fait l'objet, en date du 24 septembre 1432, d'une déclaration émanant de trois maîtres de la Fabrique. On aurait donc usé du même procédé qu'à Uccle afin d'accréditer une légende locale, et il apparaît en outre qu'ici, les anachronismes sont encore plus grossiers!



*Vue du chevet de la cathédrale Notre-Dame de Noyon
(Direction régionale des Affaires culturelles de Picardie).
Charlemagne y fut sacré roi de Neustrie en 768.*

Compte tenu, en tout cas, de la qualité des déclarants, on ne peut plus guère se faire de doutes sur les mobiles de l'opération. Il semble donc assez clair que, dans un cas comme dans l'autre, on ait cherché à provoquer l'afflux de pèlerins en vue de s'assurer de bonnes rentrées financières... Ainsi, à Uccle comme à Visé ou à Hakendover, il s'agissait sans doute de fortifier la position juridique d'une église. Dans une telle perspective, on ne pouvait assurément mieux faire que de donner à ses privilèges une ancienneté vénérable et une origine des plus prestigieuses.

VI. Pièces justificatives

Les Annales Eginhardi à la date de 804

[4]

Source: *Annales des rois Pépin, Charlemagne et Louis le Débonnaire* (Coll. des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, tome 3, p. 53-54). - Traduction du texte latin.

L'empereur passa l'hiver à Aix-la-Chapelle. Au retour de l'été il conduisit en Saxe une armée [...] Il alla à Cologne au milieu du mois de septembre. Il congédia l'armée, se rendit d'abord à Aix, de là gagna les Ardennes, s'y livra à la chasse et retourna à Aix. Au milieu de novembre on lui rapporta que le pape Léon voulait célébrer avec lui la naissance du Seigneur, en quelque lieu qu'il pût l'atteindre. Aussitôt il envoya à Saint-Maurice son fils Charles, et lui ordonna de recevoir le pape honorablement. Il alla lui-même au-devant de lui dans la ville de Reims, le reçut d'abord à Quierzy, y célébra la naissance du Sauveur, le conduisit à Aix, et, voulant aller en Bavière, le fit accompagner jusqu'à Ravenne.

Voici quelle était la cause de la venue de Léon: il avait été rapporté à l'empereur que, l'été passé, le sang du Christ avait été trouvé dans la ville de Mantoue, et il avait envoyé un exprès au pape, lui demandant qu'il recherchât la vérité de ce bruit. Celui-ci prit l'occasion de sortir de Rome, se rendit d'abord en Lombardie, sous prétexte de cette recherche, et, continuant de là son chemin, parvint de suite jusqu'à l'empereur. Il demeura avec lui huit jours, et, comme nous l'avons dit, regagna Rome.

Rigbod, évêque de Trèves, mourut au commencement d'octobre.

Déclaration notariée de quatre notables ucclois (20 juin 1348) [12]

Source. Copie d'une déclaration faite devant notaire le 20 juin 1348 par Jean van den Hoven, Gilles van den Steene, Gérard van Nekersgate et Gilles Coenraets. Elle figure en finale d'un recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque Royale Albert I^{er} à Bruxelles (Mss 2905-2909; parchemin; 196 feuillets, plus 2 de garde; 16,5 × 11 cm; XIV^e et XV^e s.) et qui semble provenir de la bibliothèque du prieuré de Rouge-Cloître (mention relevée au folio 107). Ce recueil, rédigé en flamand et en caractères gothiques (lettres à l'encre noire, à l'exception de la lettrine, qui est en rouge), comporte pour l'essentiel des prières; la première partie, qui est la plus importante, s'intitule *Hore, Dochter* (Écoute, ma fille); suit une collection de prières, de psaumes, etc., puis des poèmes sur les heures liturgiques; viennent enfin d'autres poèmes religieux. En dernier lieu, et sans le moindre rapport apparent avec ce qui précède, on trouve la déclaration notariée qui nous occupe; celle-ci est reprise à l'inventaire comme manuscrit n° 2909 et correspond aux folios 195 à 196 v° du recueil.

Édition. Le recueil a fait l'objet d'une présentation détaillée dans la publication suivante: VAN SWYGENHOVEN (Dr. Karel), < Aenmerkingen op een handschrift van ascetischen inhoud uit de XV^e eeuw, berustende in de Burgundische bibliotheek te Brussel >, in *Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, tome IV, Anvers, 1847, p. 215 à 278. La partie qui nous intéresse, à savoir les deux derniers folios, s'y trouve traitée aux pages 271 à 278 et inclut la transcription intégrale de cette partie du recueil (p. 273 à 275).

Transcription. In nomine Domini. Amen. Kont sij allen gheloeveghen menschen die dit yegewordige instrument selen syen ofhoerren lesen. Dat int yaer M.CCC.XL ende VIII in der erscerdictie der maent van Junien des XX. dage dies pontificaes des heyiligen in Christo des vaders ende heeren Clemens der sesten paus. In sinnen sesten iaere in yegewordige myns openbarde notarys ende der getugen onder ghescreven daer toe specialicke geroepen ende gereden voer eerbare besteide wise lieden die geseit hebben in der waerheyt met haren properen namen genoemt edelen ende wael gebornen liede van wapenen Jan van den hoven Gilijs van den steene Gheert van nekergat ende Gielijs Coenraets eenpaerleec in goede meedingen hoe ende int wat manieren dat si haren ouders voerleden hebben hoeren segghen ende wael bevonden ende gheproeft es in der waerheit belienende, dat de kerke van Uckle was ende es gewijt van eenen heyiligen ende saligen vader paus Leo. te dien tyden doen de kerke van Nivele ende van Aken

dat de gulden delle heet gewyt waren. in de welke kerken die heyiligen vader wergenoemt dat seluen aflaet ende die selue genaden gaf gelijc den heere van Jherusalem diet daghelijx verdienen metten heyiligen geloven daer si voer striden ende sterken tgheloeue. also die helege vader voergenoemt neder quam metten. mechteghen ende heyiligen keyser ende coning Kaerle toter steden in den seluen prochien van Uckle. De welke stede na de selue keyser Kaerlen genoemt sijn die te voren bosch spelonken hieten Die men nv hiet Kaerloet ende Karleuoert daer die goede keyser ende coning ruste ende voert toegh om thegloene te sterkene. Dwelc keyser metten heyiligen vader was daer men de kerke van Ukle wijede want hij dwerlecke voerseden de heylige paus Leo allen goede mijnschen die de selue steden versucken ende goet doen na haer maecth dat aflaet voorgenoemt dat es die gebycht sijn ende berouw van sonden hebben gelijc men heft in alle huysen van s.Jans van over zee. Dats op den goeden vrindach ende op den Kercwien dach. dats St yan baptist dach, St.peeters ende Ste Pauls dach *a pena et a culpa*. Item de. III. hoechtiden ende alle onser vrouwe daghe. VII yaer aflaets ende een carme Item allen sondagen een carme en XI. daghe. Item alle heyl'dage II^o dage. Item alle dage daer men IX. lessen in den kerken afhout. C. ende XL. daghe. *Amen*. Een carme es penitentie van XI. daghen te borne ende te brode. ende oec. VII. iaer...

[Immédiatement en-dessous, on lit encore ce qui suit, apparemment ajouté ultérieurement et d'une autre main].

De kannesse es int voerhoet. de memorie in de hersenen. de gramscap in de galle. de vrechtheit in de leeuere. de uerwoetheit int herte. de ayem inde... achene [machene]. de bliscap in de milte, tghepeis in de nyeren. dbloet in den lichame. de ziele int bloet. de gheest in de ziele. therte int gedachte. tghe-soene int herte. christus int gheloeue. tghe-dachte in den gheest.

[Enfin, plus bas]

Bescheedenheit van leeuene. dicwile u te gode wert gheuende. met groetwerdecheit u gode biedende. ende van u seluen scheedende. eest dat u die gheschiet. en draghes aen u seluen niet.

Traduction. Au nom du Seigneur. Amen. Qu'il soit connu de tous les fidèles qui le présent document verront ou entendront lire, qu'en l'an 1348, du mois de juin le vingtième jour, la

sixième année du pontificat de notre saint Père et seigneur dans le Christ le pape Clément le Sixième, en présence de moi, notaire public, et des témoins soussignés à ce spécialement requis, d'honnêtes et sages personnes, nommément les nobles seigneurs Jean van den Hoven, Gilles van den Steene, Gérard van Nekersgat et Gilles Conraets, ont affirmé en toute vérité et de manière unanime avoir entendu dire par leurs parents, agréé et éprouvé comme conforme à la vérité, que l'église d'Uccle a été consacrée par notre saint et bienheureux Père le pape Léon à l'époque où ont été consacrées l'église de Nivelles et celle d'Aix-la-Chapelle qui se nomme le Val d'Or. Dans lesquelles églises le Saint Père susnommé a accordé la même indulgence et les mêmes grâces que le seigneur de Jérusalem faisait gagner quotidiennement à ceux qui combattaient là pour la sainte foi. Ainsi le Saint Père susnommé arriva, accompagné du puissant et saint empereur et roi Charles, en un endroit de ladite paroisse d'Uccle. Lequel endroit, qui s'appelait auparavant Antre du Bois, est à présent dénommé, d'après le même empereur Charles, Kaerloet et Karlevoert, du fait que le bon empereur et roi s'y est reposé et y est venu pour fortifier la foi. Ledit empereur accompagnait le Saint Père lors de la consécration de l'église d'Uccle, car il affermissait le pouvoir temporel – en effet Uccle est le chef-banc de 72 cours. Toutes ces grâces susdites que lesdites localités demandaient, elles qui faisaient le bien de leur mieux, le saint pape Léon les a accordées à toutes ces bonnes gens, avec l'indulgence susdite, à savoir, pour ceux qui se sont confessés et se sont repentis de leurs péchés, de la manière qu'on acquitte *a pena et a culpa* dans toutes les maisons de Saint-Jean d'Outremer. Et cela le Vendredi Saint, le jour de la dédicace, le jour de Saint-Jean-Baptiste et le jour de Saint-Pierre-et-Paul. De même, aux Quatre-Temps et à toutes les fêtes de Notre-Dame, 7 années d'indulgence et une carme. De même tous les dimanches, une carme et II jours. De même tous les lendemains de jours fériés. De même tous les jours que l'on tient 9 instructions dans l'église, 140 jours. Amen. Une carme est une pénitence de II jours au pain et à l'eau. Et aussi 7 années...

[Suit un texte ajouté, qui semble sans rapport avec ce qui précède]

La connaissance est dans le front, la mémoire dans le cerveau, la colère dans la bile, l'avarice dans le foie, la colère dans le coeur, ... , la gaîté dans la rate, la réflexion dans ..., le sang dans le corps, l'âme dans le sang, l'esprit dans l'âme, le

coeur dans la pensée, ... dans le cœur, le Christ dans la foi, la pensée dans l'esprit.

[*Suivent enfin quelques lignes de caractère poétique*]

Une vie modeste vous est souvent donnée en même temps que les honneurs, et lorsqu'ils vous abandonnent, si cela vous arrive, cela ne vous a servi à rien.

Historia Brabantiae diplomatica par le chanoine Pierre van der Heyden, dit a Thymo

(œuvre achevée entre 1464 et 1467) [13]

Source: édition par F.A.F.T. Baron de REIFFENBERG, tome I, Bruxelles, 1830, in-8° (Coll. d'ouvrages inédits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, publiés par ordre du Roi), p. 251-252.

CAPITULUM XVI. *Quomodo Karolus Magnus terram suae nativitatis, inter Scaldam et Rhenum, honoravit.*

[*L'auteur a fait état de la prédilection de l'empereur pour sa région natale et expliqué le choix qu'il fit d'Aix-la-Chapelle pour sa résidence*].

[...] et quia pede equi sui calidas percepit aquas, locus Aquisgrani nominatur, ubi rex ipse palatium celebre et basilicam mirae pulchritudinis construxit, quam per beatum papam Leonem tertium in honorem beatae Mariae virginis fecit consecrari, prout pragmatica sanctio quam infra eodem titulo, capitulo vicesimo primo, supponemus, clarius edocebit; et non solum praedictam ecclesiam aquensem, verum etiam quamplures alias in eadem sua patria fecit rex Karolus per praefatum sanctum papam Leonem dedicari, videlicet beati Martini de Viseto, supra Mosam, sancti Salvatoris in Hackendouel prope Thenismontem, sanctae Mariae in Laken, prope Bruxellam, et beati Petri Tuccle, etiam prope Bruxellam, ubi rex ipse curiam habuit in loco, qui ab ipso Kariloe adhuc appellatur.

Extrait de l'Excellente Cronique van Brabant, Anvers, 1497, in-folio

Source: cité par VAN SWYGENHOVEN, op.cit., p. 276 [12].

[...] ende lange tijt lach coninc Karel metten paus Leo bi Bruessele, als men bescreven vint tot Uccle, daer Sinte Peter patroon is.

Histoire générale de l'Église, suivie de l'Histoire ecclésiastique des Pays-Bas, par Denis Mudzaert (1624) [33]

Source: MUDZAERT (F. Denis), *Generale kerckelicke Historie van het begin der werelt tot het jaer onser Heeren Jesu Christi MDCXXIV*, complété par *Kerckelicke Historie van Nederlandt*, Anvers, 1624, in-folio, vol. II, p. 4, 2e col. [année 804].

Den Keyser Karolus verstaen hebbende dat het bloedt Christi in de stadt Mantua ghevonden was heeft vanden [sic] Paus Leone versocht de waerheydt naerder te onder-soecken; die daer gekomen zynde heeft naer eene langh ende neerstich onderzoek bevonden dat bloedt het selfde te zijn het welck uyt het lichaem onses Heeren Jesu Christi in syn leyden ghevloeydt was; ende niet van het ghene dat ghekomen was uyt het beeldt te Beritus, soo boven aengheteckent is, ende by de Pauselycke brieven die daarvan zyn kan met de waerheydt betuyght worden. En Paus dan alles ondersocht ende het selve waerachtigh te zijn bevonden hebbende, is van daer met een groot geselschap van Cardinalen, Eertschbischoppen, Bisschoppen ende Princen, tot den Keyser Karolum Magnum in Duytschlandt ghekomen, ende heeft soo te Aken in het Paleys als in andere contreyen van Vranckryck ende Duytschlandt, als voornamentlyck tot Uccle by Brussel, Kercken ende autaren, ende over al schoone aflaten ghegheven.

Histoire de l'Archevêché de Malines par Van Gestel (1725) [36]

Source : VAN GESTEL (Corneille), *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725, in-folio.

Annales Leodienses referunt Leonem III Papam cum Gerbaldo Episc. Leod. anno 804 profectum fuisse Bruxellas; et praefatum Papam in ejus vicinia consecrasse Ecclesiam hujus Parochialis de Uckele. *Teste D. Mudtzaert in Hist. Eccl. Belg. ad hunc annum.*

Histoire de Bruxelles par l'abbé Mann (1785) [30]

Source: MANN (Théodore-Augustin, abbé), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs ...*, Bruxelles, Lemaire, 1785, p. 9-10.

Année 804. Léon III, élu pape en 795, vint trouver l'empereur Charlemagne pour la deuxième fois en 804. Ils se rencontrèrent à



L'Hôtel de ville de Noyon

Quiercy [sic], dans le diocèse de Soissons, et y passèrent les fêtes de Noël. De là, l'Empereur mena le Pape à Aix-la-Chapelle, d'où ce dernier retourna à Rome en traversant la Bavière. On assure que dans le voyage de Quiercy à Aix, ils passèrent à Bruxelles et y restèrent quelques jours, pendant lesquels le Pape, assisté de Gerbald Evêque de Liège, etc., consacra l'église de St Pierre à Uccle, bourg qui est à une lieue au Sud-Ouest de Bruxelles.

N.B. Le même auteur signale, pour l'année 900, que *la tradition place vers ce temps la fondation de l'église de Notre-Dame de Laecke à une lieue au nord de Bruxelles.*

Histoire des Environs de Bruxelles par Wauters (1855) [38]

Source: WAUTERS (Alphonse), *Histoire des Environs de Bruxelles, Bruxelles*, édit. Culture et Civilisation, 1975 [rééd. illustrée du texte de 1855], livre X-A, p. 181-182.

On ne s'étonnera pas, sans doute, de ce qu'il se soit rattaché au siège d'un tribunal aussi important que la cour d'Uccle des traditions d'origine et de nature diverses. Si l'on en croit une opinion

qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, Charlemagne a habité les lieux qui prirent d'après lui les noms de *Kaerlooe*, *le bois de Charles*, et de *Kaerlevoert*, *le ruisseau de Charles*; la première de ces localités, ajoute-t-on, s'appelait auparavant de *Rusch spelonke*. Charlemagne, à ce que l'on prétend, vint à Uccle avec le pape Léon III, qui y consacra l'église et lui donna les mêmes indulgences dont était dotée l'église de Rome; puis tous deux marchèrent ensemble contre les infidèles. Ces récits, auxquels l'historien du Brabant, A-Thymo, ajoutait foi, sont consignés, comme véritables et comme reposant sur de vieilles traditions, dans une déclaration faite par-devant notaire, le 20 juin 1348, par les nobles et bien-nés hommes d'armes «Jean Vandenhove, Gilles Vandensteene, Gérard Van Neckersgate et Gilles Coenraets.» Ils renferment cependant quelques circonstances d'une fausseté évidente; de ce nombre est la concession d'indulgences faite à l'église d'Uccle, à une époque où l'on ne distribuait pas encore de faveurs de cette nature, et l'expédition du pape et de l'empereur contre les infidèles.

Quelques écrivains ont refusé d'admettre le fond même de ces traditions, la venue du pape Léon à Uccle, laquelle, cependant, pourrait avoir eu lieu pendant l'hiver 804-805, lorsque l'empereur et le pape se rendirent de Chersy-sur-Oise[sic] à Aix-la-Chapelle.

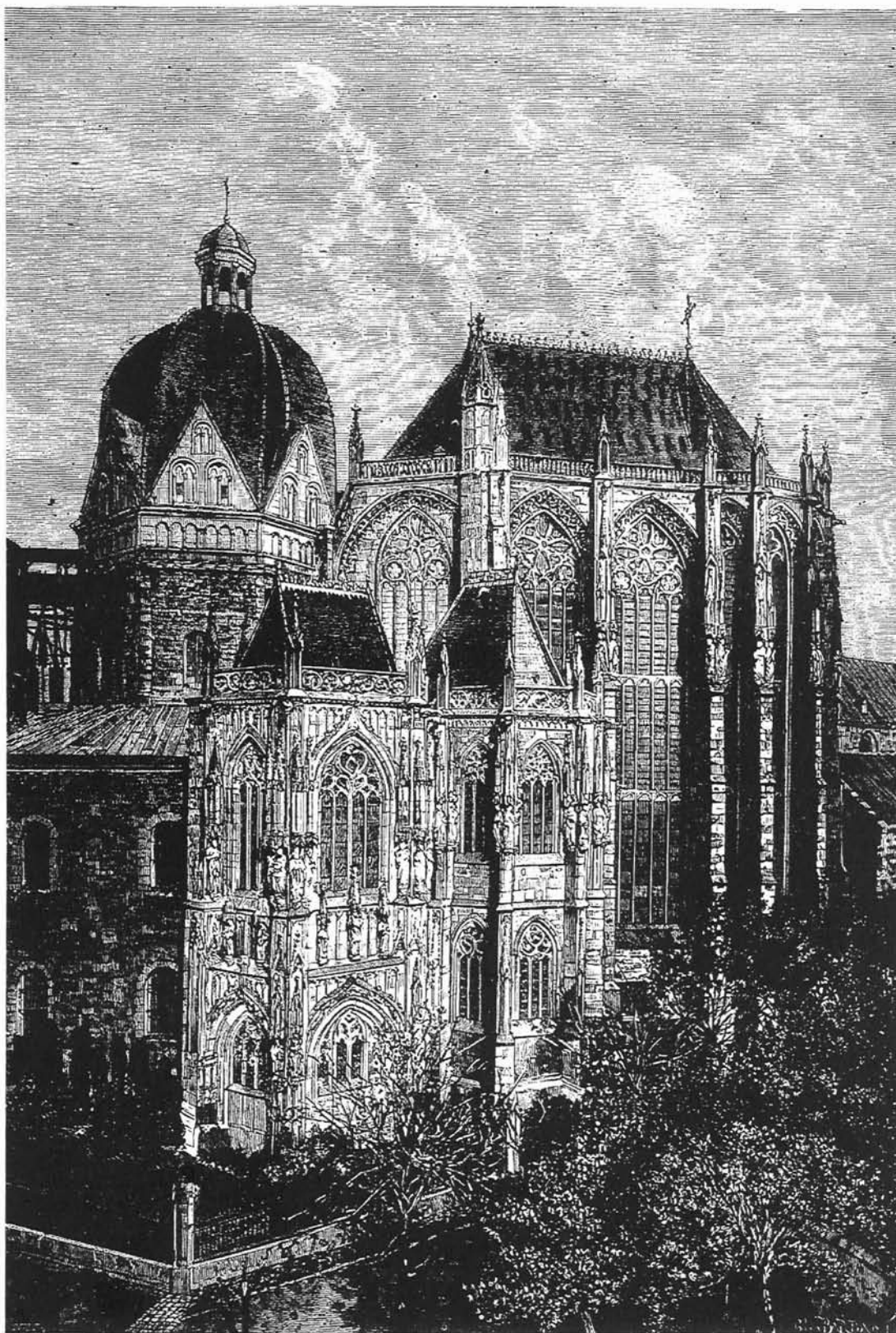
[*Parlant ensuite de l'église elle-même*] L'ancien temple remontait à une époque très-reculée [...]; sur la tour, on voyait une triple tiare, en mémoire de ce qu'il avait été consacré par un pape.

VII. Bibliographie

Documents

- [1]. *Regesta Pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, édit. Philippe Jaffé, 2e éd. rev. augm. par G. WATTENBACH, Leipzig, 1885, tome I, p. 311 s.v. 804.
- [2]. BÖHMER (Johann.Friedrich, édit.), *Regesta Imperii*, vol. I. *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751-918*, 2e éd. revue par Engelbert MÜHLBACHER et Johann LECHNER, Hildesheim, Georg Olms, 1966, p. 182-187 s.v. 804 et 805.
- [3]. *Epistolae Karolini Aevi*, tome II, 1895 (Monumenta Germaniae Historica).
- [4]. *Annales Eginhardi* ou *Annales des rois Pépin, Charlemagne et Louis le Débonnaire*, in-8° (Coll. des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, tome 3), p. 53-54 [BR: CL 8725].
– Ces Annales ont été faussement attribuées à Eginhard, auteur de la célèbre *Vita Caroli Magni* (Mourre).

- [5]. Le poète saxon. *Poetae Saxonis Annalium de Gestis Caroli Magni imperatoris Libri quinque*, s.v° 804. Indict. 11. Publié dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, vol. I, 1826, p. 261-262. – Version rimée des Annales dites d'Eginhard.
- [6]. *Annales Mettenses Priores*, Hanovre et Leipzig, 1905 (Coll. *Scriptores Rerum germanicarum in usum scholarum ex Monumentis Germaniae Historicis separatim editi*), p. 92-93. – L'auteur des Annales de Metz a probablement utilisé la même source que celui des *Annales* dites d'Eginhard, lesquelles seraient antérieures.
- [7]. *Annales Maximiniani*, publiées dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, tome XIII, Hanovre, 1881, p. 23 s.v. 804.
- [8]. *Annales Iuvavenses Maiores*, publiées dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, tome I, Hanovre, 1826, p. 27 s.v. 805.
- [9]. *Annales Tielenses*, publiées dans *Monumenta Germaniae Historica. Scriptores*, tome XXIV, Hanovre, 1879, p. 22 s.v. 804.
- [10]. Lettre faussement attribuée à saint Ludger († 809), premier évêque de Munster, relatant la soi-disant canonisation de saint Suitbert par le pape Léon III le 4 septembre 805. Citée dans *Acta Sanctorum*. Mars, tome III, Paris-Rome 1865, p. 637-639 s.v. 26 mars (S. Luidgerus).
- [11]. *Diplomata Belgica ante annum millesimum centesimum scripta*, édit. M. GJJSSELING et A.C.F. KOCH, Bruxelles, 1950, 2 vol.
- [12]. Copie d'une déclaration notariée faite par quatre notables ucclois le 20 juin 1348 [BR Mss 2909, fol. 195 r° - 196 v°], publiée dans VAN SWYGENHOVEN (Dr. Karel), « Aenmerkingen op een Handschrift van ascetischen inhoud uit de XVde eeuw, berustende in de Burgundische bibliotheek te Brussel », in *Bulletin et Annales de l'Académie d'Archéologie de Belgique*, tome IV, Anvers, 1847, p. 271-278.
- [13]. THYMO (Pierre van der HEYDEN, dit a), *Historia Brabantiae diplomatica*, édit. F.A.F.T. Baron de REIFFENBERG, tome I, Bruxelles, 1830, in-8° (Coll. d'ouvrages inédits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, publiés par ordre du Roi). [BR: CL 9314]. – **Pierre van der Heyden, dit Petrus a Thymo** (° Gierle, près d'Herentals - † Bruxelles 1474), juriste et prêtre, fut à partir de 1423 environ fonctionnaire de la ville de Bruxelles, dont il fut premier pensionnaire (avocat); à ce titre, il exerça la fonction de conseiller des échevins bruxellois et défendit les intérêts de la Ville auprès de Philippe le Bon. Devenu chanoine (1455) et trésorier (1465) de la collégiale Sts Michel-et-Gudule, il classa les archives de cette église et recopia les actes dans les livres de privilèges. Il écrivit un certain nombre d'ouvrages de compilation historique, en se basant sur des documents conservés aux archives de la Ville. L'œuvre relevée ici fut rédigée à Bruxelles et achevée entre 1464 et 1467.
- [14]. *Die excellente Cronicke van Brabant*, Anvers, 1497, in-folio.
- [15]. BOENDAELE (Jan van), alias de KLERK, *Brabantsche Yeesten of Rijmchronijk van Brabant*, édit. Jan-Frans Willems et J.H. Bormans, Bruxelles, 1839-1869, 3 vol. in-4°. – **Jan van Boendaele** (° Boendaele, Tervuren, ± 1280 - † 1365), appelé aussi Jan de Clerc (il fut pendant plus de quarante ans secrétaire de la Ville d'Anvers). Ses *Brabantsche Yeesten* sont une chronique versifiée des ducs de Brabant (jusque 1347), en cinq volumes; les trois premiers s'inspirent largement du *Spiegel Historiae* de Jacob van Maerlant. Pour le reste, van Boendaele, outre les documents officiels, puise dans Froissart.
- [16]. *Chronique des ducs de Brabant* par Edmond de DYNTER, édit. P.F.X. de Ram, Bruxelles, Hayez, 1854-1860. - Donne p. 178-181: ch. XXII. *Pragmatica Sanctio sancti Karoli Magni de erectione ecclesie Aquensis*. – **Edmond de Dynter** († Bruxelles 1448), chroniqueur, fut secrétaire des ducs de Brabant à partir de 1406, jusque et y compris de Philippe le Bon. Il devint chanoine de la collégiale Saint-Pierre à Louvain après le décès de sa femme. Son œuvre est la continuation des *Brabantsche Yeesten*.
- [17]. *Chroniques liégeoises*, édit. Chanoine Sylv. BALAU, tome I, Bruxelles, 1913, p. 10. - Comprend entre autres la compilation, par épiscopat, de quatre chroniques manuscrites du XVI^e siècle (Bibliothèque Royale Albert I^{er}, Mss 9841, Mss II 2325, Mss 13 791 et Mss 21 822).
- [18]. *Ly Myreur des Histors*. Chronique de Jean des PREIS dit d'Outremeuse, édit. A. Borgnet, Bruxelles, Hayez, 1873. – **Jean d'Outremeuse** (° Liège 1338 - † Liège 1400), chroniqueur et poète, relate dans cette œuvre l'histoire du monde depuis le Déluge jusqu'en 1399. Il s'agit d'une compilation naïve dont le seul intérêt réside dans l'utilisation de sources aujourd'hui perdues.
- [19]. *Acta Sanctorum*. Juin, tome III, Paris - Rome, 1867, p. 81-82, s.v. 12 juin [saint Léon III, pape]; Mars, tome III, Paris - Rome, 1865, p. 637-639, s.v. 26 mars [saint Ludger]. – Ouvrage monumental consacré à l'étude critique des vies de saints, dans l'ordre des fêtes du calendrier. Publiée en 70 volumes in-folio entre 1863 et 1940, d'abord à Bruxelles, puis à Paris et Rome, enfin de nouveau à Bruxelles, l'œuvre est actuellement poursuivie au collège Saint-Michel à Bruxelles. Projeté par Héribert Rosweyde († 1629), l'ouvrage fut initié par le Jésuite belge Jean Bolland, dit Bollandus (Julémont 1596 - Anvers 1665), dont les premiers collaborateurs furent les pères Jésuites Godefroid Henskens, dit Henschenius (1601-1681) et Daniel Papenbroeck, dit Papebrochius (1628-1714). Le premier volume, consacré au début du mois de janvier, fut publié à Anvers en 1643.
- [20]. BARTIER-DRAPIER (S.), GILISSEN (J.), GILISSEN-VALSCHAERT (S.), *Une Commune de*



La basilique d'Aix-la-Chapelle, où fut enterré Charlemagne, mort dans cette ville le 28 janvier 814.

l'agglomération bruxelloise, Uccle, Bruxelles, ULB (Institut de Sociologie Solvay), 1958, 2 vol.in-4°.

- [21]. CAILLET (Abbé), « Annales de Quierzy-sur-Oise, d'après les notes de M. le Chanoine Th. CARLET », in *Comptes rendus et Mémoires du Comité archéologique et historique de Noyon*, tome XXXV, 2^e partie, Chauny, Imprimerie-librairie A. Baticle, 1935.

- [22]. CROCKAERT (Henri), « Heurs et malheurs de l'église Saint-Pierre à Uccle », in *Le Folklore brabançon*, n° 167, octobre 1965, p. 261.

- [23]. DE RIDDER (Paul), *Sainte-Gudule. Histoire d'une cathédrale*, Bruxelles, Archives Générales du Royaume, 1988. - Catalogue de l'exposition tenue aux A.G.R. du 25 novembre 1988 au 27 janvier 1989.

- [24]. FLEURY (Claude, abbé), *Histoire ecclésiastique*, Bruxelles, Eugène Fricx, 1723-1740, 36 vol. in-12°.
– **Claude Fleury** (Paris 1640 - Paris 1723) fut d'abord avocat au Parlement, puis prêtre (1672). Devenu le précepteur des petits-enfants de Louis XIV, les ducs d'Anjou, de Bourgogne et de Berry, il sera membre de l'Académie française (1696). Son œuvre principale, l'*Histoire ecclésiastique* (1691-1720; 20 vol.), témoigne de remarquables qualités d'historien (Mourre).
- [25]. FLICHE (Auguste) et MARTIN (Victor), dir., *Histoire de l'Église*, vol. VI. *L'Église carolingienne*, par Émile AMANN, Édit. Bloud et Gay, 1941, p. 184-185.
- [26]. GANSHOF (François-Louis), *La Belgique carolingienne*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1974 (Coll. Notre Passé).
- [27]. HOEBANCKX (J.J.), *L'abbaye de Nivelles des origines au XIV^e siècle*, Bruxelles, Palais des Académies, 1952 (Académie Royale de Belgique. Classe de Lettres. Mémoires, 2^e série, tome XLVI).
- [28]. *Legende Karls des Grossen im XI. und XII. Jahrhundert* (Die -), édit. Gerhard RAUSCHEN, mit einem Anhang über Urkunden Karls des Grossen und Friedrich I für Aachen, par Hugo LOERSCH, Leipzig, 1890, in-8° (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde, vol. VII). - Produit notamment le chap. XVI de la *Vita Karoli Magni* consacré à l'église d'Aix-la-Chapelle (p. 39-43), ainsi qu'une annexe sur la consécration de l'église d'Aix par le pape Léon III (annexe II, p. 137-140).
- [29]. LONGUEVAL (Père Jacques, s.j.), *Histoire de l'Église gallicane*, tome V [788-849], Paris, 1733, p. 115-116. - Ouvrage publié à Paris, 1732-1749, 18 vol. in-4°.
- [30]. MANN (Théodore-Augustin, abbé), *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et naturelle de la ville de Bruxelles et de ses environs ...*, Bruxelles, Lemaire, 1785.
– **Théodore-Augustin, abbé Mann** (Yorkshire 1735 - † Prague 1809), naturaliste et météorologiste. Luthérien réfugié en France où il se convertit au catholicisme, l'abbé Mann s'adonna à l'histoire naturelle. Établi à Nieuport, chez les Chartreux anglais, puis à Bruxelles, il fut secrétaire de l'Académie des Sciences.
- [31]. MIRAEUS (Aubert le MIRE, dit), *Codex Donationum piarum in favorem ecclesiarum, praesertim Belgicarum ...*, Bruxelles, Jean van Meerbeek, 1624, in-8°.
– **Aubert le Mire, dit Miraeus** (° Bruxelles 1573 - † Anvers 1640). Chanoine gradué du Chapitre collégial Notre-Dame d'Anvers (1601) et secrétaire de son oncle évêque Jean le Mire dit Miraeus, bibliothécaire du Chapitre, protonotaire apostolique (1613), chapelain de la cour des Archiducs (1614) puis doyen de la cathédrale d'Anvers et enfin vicaire général de l'évêque d'Anvers (1635), il fut l'ami de Juste Lipse. Grand érudit, il réalisa essentiellement des compilations, mais aussi des études solidement documentées sur les institutions ecclésiastiques de Belgique.
- [32]. MOREAU (Père Édouard de -, s.j.), *Histoire de l'Église en Belgique*, t. I, Bruxelles, L'Édition Universelle, s.d. (Museum Lessianum).
- [33]. MUDZAERT (F. Denis), *Generale kerkeliicke Historie van het begin der werelt tot het jaer onser Heeren Jesu Christi MDCXXIV*, complété par *Kerckeliicke Historie van Nederlandt*, Anvers, 1624, in-folio, vol. II, p. 4, 2^e col. [année 804].
– **Denis Mudzaert** (Tilburg, Noord-Brabant, 1578 - † Anvers 1635), moine Prémontré à l'abbaye de Tongerlo, remplit les fonctions pastorales à Kalmthout de 1616 à 1625, puis fut nommé (1626) prévôt des Norbertines du Val-Sainte-Marie-et-Sainte-Catherine à Breda. Spécialisé dans l'histoire ecclésiastique, il est également l'auteur d'une vie de saint Norbert.
- [34]. *Rhin-Meuse. Art et Civilisation 800-1400*, Cologne - Bruxelles, 1972 (catalogue d'exposition).
- [35]. STRUBBE (Eg. I.) et VOET (L.), *De Chronologie van de Middeleeuwen en de Moderne Tijden in de Nederlanden*, Bruxelles, Palais des Académies, 1991 (Commission Royale d'Histoire). Réimpression de l'édition de 1960.
- [36]. VAN GESTEL (Corneille), *Historia sacra et profana Archiepiscopatus Mechliniensis*, La Haye, 1725, in-folio.
– **Corneille Van Gestel** (Malines 8 décembre 1658 - † Malines 16 février 1748) fut curé à Munte puis à Westrem, avant de devenir (1726) chanoine de Notre-Dame au-delà de la Dyle à Malines.
- [37]. VERBESSELT (J.), *Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13e eeuw*, Bruxelles, 1984 (Koninklijk Geschied- en Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant, vol. XVIII).
- [38]. WAUTERS (Alphonse), *Histoire des Environs de Bruxelles*, Bruxelles, édit. Culture et Civilisation, 1975 [rééd. illustrée du texte de 1855], livre X-A, p. 181-182.
– **Alphonse Wauters** (Bruxelles 1817 - Bruxelles 1898), historien, archiviste de la ville de Bruxelles (1842), célèbre surtout pour son *Histoire de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1843-1845, 3 vol.), écrite en collaboration avec Alexandre Henne.
- [39]. WAUTERS (Alphonse), *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, Bruxelles, Hayez, 1866, p. 123-124. - Concerné l'évêque de Liège Gerbald et ses devoirs pastoraux: un mandement de Charlemagne vers 804; les instructions données en conséquence par Gerbald à ses prêtres d'une part et aux fidèles d'autre part.
- [40]. WAUTERS (Alphonse), *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*, tome X, Bruxelles, 1904, p. 301.
- [41]. WAUTERS (Alphonse), « Gerbald », in *Biographie Nationale*, t. VII, 1880-1883, col. 658-660.
- [42]. WAUTERS (Alphonse), *Géographie et Histoire des Communes belges. Arrondissement de Louvain, Canton de Tirlemont. Communes rurales, 1ère partie*, Bruxelles, 1875, p. 63 s.v. Haekendover.

Over hoofdpersonages van de wijding van de Sint-Pieterskerk

Clémy Temmerman en Jean-M. Pierrard

De paus

Heilige Leo III volgde Adriaan I in 795 op als paus. Paus Stephanus II had reeds in 754 een beroep gedaan op Pepijn de Korte, de vader van Karel de Grote, toen de Lombarden hem bedreigden. De Lombarden waren van Germaanse oorsprong : zij hadden het noorden van Italië veroverd en stuitten daar op de Byzantijnen die in de loop van de VI^{de} eeuw en onder impuls van keizer Justinianus, Italië trachtten te heroveren op de Barbaren die het Romeinse rijk ten val hadden gebracht. Na het vertrek van de Byzantijnen bedreigden de Lombarden de paus opnieuw. Pepijn had ze verslagen. Hij schonk de paus het vroegere Byzantijnse gebied rond Ravenna en Bologna. Met het Hertogdom van Rome vormde dit de Kerkelijke Staat die tot 1870 zou bestaan. Deze machtsoverschrijding zou al gauw meespelen in de breuk tussen de paus en de Oosterse Kerk. Stephanus II kende Pepijn de eretitel van «Patriciër der Romeinen» toe.

Adriaan I behield het verbond met Karel de Grote die ondertussen de titel van «koning der Franken» droeg.

Nauwelijks drie jaar na zijn verkiezing kreeg Leo III af te rekenen met een complot; één van de samenzweerders was niemand minder dan de neef van zijn voorganger! Tegen de paus zelf werden ernstige beschuldigingen geuit. Toen hij, op 25 april 799, de «Grote Litanie» wilde opdragen werd de paus door een gewapende menigte aangevalen. Ze voerden hem mee, rukten hem – naar het schijnt – de ogen en de tong uit en gooiden hem vervolgens in een kloostergevangenis. Maar Leo III verloor noch zijn spreek – noch zijn zichtsvermogen : ofwel werd hij op wonderbaarlijke wijze gevrijwaard, ofwel waren de mishandelingen slechts geveinsd. De pauselijke wacht slaagde erin Leo III te bevrijden en de paus zocht bescherming bij

de koning der Franken, die op dat ogenblik met zijn hofhouding in Paderborn verbleef.



Karel de Grote

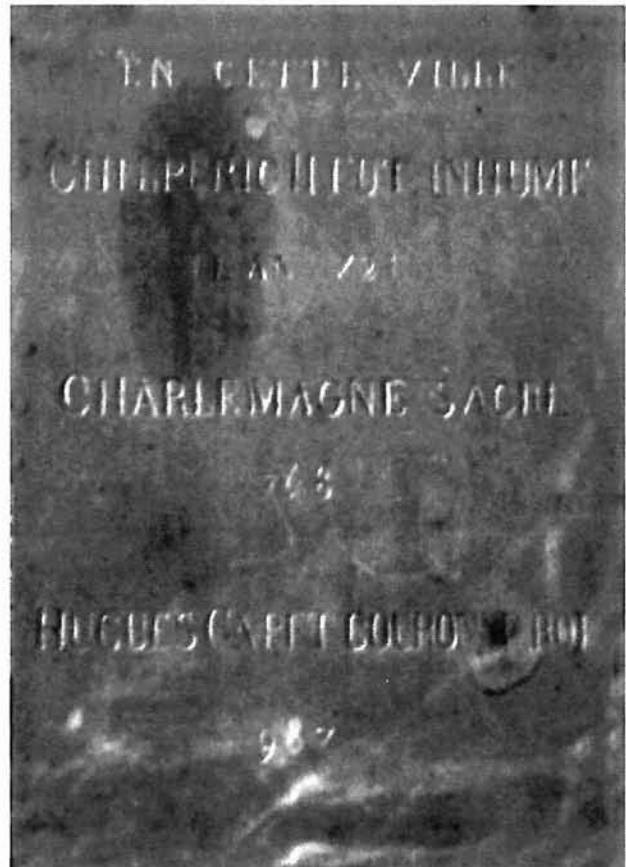
Karel de Grote liet een onderzoek instellen, reisde vervolgens zelf met een stoer gevolg naar Rome af en zetelde er vanaf 30 november 800. Leo III zwoor dat hij onschuldig was. Zijn tegenstanders werden berecht en veroordeeld; op aandringen van de paus verleende Karel de Grote hun evenwel gratie.

Tijdens de Kerstmis van datzelfde jaar, in de Sint Pietersbasiliek, bekroonde Leo III Karel de Grote.

Het was voor iedereen duidelijk dat de paus Karel als de opvolger van de westerse Romeinse keizers aanduidde. Het volk



De «Fontaine du Dauphin, place de l'Hôtel de Ville» te Noyon.



EN CETTE VILLE
CHILPERIC FUT INHUMÉ L'AN 721
CHARLEMAGNE SACRÉ 768
HUGUES CAPET COURONNÉ ROI 987

bejubelde Karel met de woorden «Leven en zege aan Carolus Augustus, gekroond door God, grote vredelievende keizer van Rome».

Zoals reeds gezegd ondernam Leo III een nieuwe reis om Karel de Grote te ontmoeten. Hij zette de verfraaiing van de stad Rome verder. Zo liet hij de Heilige Sabinakerk restaureren; men heeft ook de bouw van de Heilige Suzannakerk en de Heilige Nereus en Achilluskerk aan paus Leo III te danken; tenslotte liet hij ook de Heilige Vitaliuskerk herbouwen. Paus Leo III overleed in 816, nadat hij nogmaals af te rekenen kreeg met een nieuwe samenzwering na de dood van zijn beschermheer (in 814).

In 1673 werd Leo III ingeschreven op de Romeinse lijst van martelaren en heiligen. Dit had hij natuurlijk te danken aan de smaad die hij in 799 moest ondergaan.

Karel de Grote

Karel de Grote stamde uit een familie die men de «Pippiniden» noemde.

Stamvader was Pepijn van Landen, vader van de Hl. Gertrudis van Nijvel en echtgenoot van de Hl. Itta (of Ida) van Aquitanië. Behoorden ook tot deze familie: Pepijn II van Herstal (640–714), Karel Martel (689–741) die in 732 de Moren van Spanje te Poitiers versloeg en ook Pepijn III de Korte, vader van Karel de Grote. Deze laatste zette de laatste Merovingische koning in 754 af en nam de titel aan van koning der Franken. Hij hervormde de toen zeer decadente clerus in het vroegere Gallië en moedigde Angelsaksische missionarissen in Germanië aan.

Pepijn de Korte overleed in 768. Enkele dagen voordien had hij zijn eigendommen tussen zijn twee zonen verdeeld: Karel, die in

742 geboren was, kreeg Neustrië en Aquitanië toegewezen, Carloman kreeg Austrasië en Bourgondië.

Na het overlijden van Pepijn de Korte werd Karel, toen 25 jaar oud, bij acclamatie koning benoemd in Noyon. Carloman beleefde hetzelfde in Soissons. Maar Carloman stierf 3 jaar later, in 771; alhoewel hij twee zonen naliet nam Karel het koningschap van Austrasië over en bleef hij eigenlijk de enige heer en meester van het Frankische koninkrijk.

Karel de Grote zat in feite geklemd tussen de Spaanse kaliefen, in het westen, en de Germaanse stammen, in het oosten. Daardoor zette hij zo'n 53 militaire expedities op been. In 769 overwon hij eerst de Aquitanen. Tussen 772 en 804 leidde hij vervolgens 18 expedities tegen de Saksen; tegen de Arabieren die zowat heel Portugal en een groot deel van Spanje bezetten en Zuid-Frankrijk bedreigden, trok hij 7 keer ten strijde.

Citeren we nog 1 expeditie tegen Thüringen in 785, 4 expedities tegen de Hongaren, 2 tegen de Bretoensen, 1 tegen Beieren, 4 tegen de Slaven van over de Elba, 5 tegen de Saracenen die Corsica en Sardinië bedreigden, 3 tegen de Denen en de Noormannen, 2 tegen de Grieken in Dalmatië. Karel de Grote zorgde aldus voor de bekering van een groot deel van Duistland. Het is namelijk in de koninklijke villa van Attigny (tegenwoordig hoofdplaats van een Kanton van de Ardennen) dat de Saksische hoofdman Widukind met zijn vrouw Geva zich met talrijke stamgenoten lieten dopen. Zo ontstonden in Duitsland 8 nieuwe bisdommen, met 2 aartsbisdommen in Keulen en Mainz.

Ook als wetgever was Karel de Grote bijzonder actief. Hij slaagde erin om de wetten van de verschillende volkeren van zijn keizerrijk te behouden, maar hij paste ze tevens aan aan de christelijke leer. In plaats van vrije mannen het lokale beheer en de rechtspraak toe te vertrouwen riep hij schepencolleges in het leven; die beheersvorm bleef tot aan de Franse Revolutie bestaan. Hij zorgde er ook voor dat het tiende – een belasting die in 585 was opgericht en moest dienen



voor het onderhoud van de kerken en de geestelijken – regelmatig werd geïnd.

Ook aarzelde hij niet om de clerus en zelfs de bisschoppen aan hun plichten te herinneren, wat het aantal misbruiken deed teruglopen.

En ook op cultureel vlak speelde Karel de Grote een belangrijke rol. Ieder kent zijn belangstelling voor het onderwijs. Wat de bouwkunst betreft halen we de «dom» van Aachen aan die geïnspireerd zou zijn van de Hl. Vitalius kerk in Ravenna.

Karel de Grote bracht eveneens het orgel in de kerk. Het betrof toen een muziekinstrument dat aan de Grieken werd ontleend. De Gregoriaanse zang werd ook onder Karel de Grote ingevoerd. Hij slaagde er nog in om aan zijn hof de meest gelezen mensen van zijn tijd te lokken, zoals Alcinus uit York, Theodulf uit Lombardije, Angilbertus uit Neustrië en Leidradus uit het Noorden.

Zelf zou hij zich ook nog geoefend hebben in het aanleren van Griekse en Latijnse talen. Men schrijft hem de «Veni Creator Spiritus»



Karel de Grote, te Rome, door den paus Leo III, keiser van het Westen gekroond, op Kerstdag van het jaar 800.

toe, die nog steeds met Pinksteren gezongen wordt.

Zijn biografen loven meestal. zijn soberheid en zijn vroomheid.

Volgens de overlevering las Karel de Grote bijzonder graag de «Civitas Dei» (Stad van God) van de Hl. Augustinus en had hij trouwens steeds een exemplaar bij voor de slape-loze nachten ...

Karel de Grote overleed op 28 januari 814 te Aken en werd er nog dezelfde dag begraven. Hij werd door tegenpaus Pascal III (1164–1168) heilig verklaard; opvallend is dat dit later niet betwist werd. Zijn feest ligt vast op 28 januari. In 1661 koos de Universiteit van Parijs hem tot patroon.

Gerbaldus, bisschop van Luik

In elk relaas over de wijding van de eerste kerk van Ukkel wordt aangegeven dat Gerbaldus, bisschop van Luik, aanwezig was. De Hl. Servatius was de eerste bisschop van Atuatua Tungrorum, nu Tongeren. Op een bepaald ogenblik verkoos hij Maastricht als zetel van zijn bisdom omdat hij meende dat deze stad beter stand kon houden tegen de Germaanse invasies. Een halve eeuw later

verlieten de Romeinse legioenen onze streken en de stad Tongeren werd inderdaad geplunderd en tot niets herleid. Het duurde 300 jaar voor ze hier bovenop zou komen. Vervolgens zou de Hl. Hubertus (669–701) de zetel van het bisdom van Maastricht naar Luik verhuizen.

Gerbaldus werd de 4^{de} opvolger van de Hl. Hubertus en de 34^{ste} van de Hl. Servatius.

Alvorens we meer vertellen over Gerbaldus, laten we even terugkomen over zijn aanwezigheid in Ukkel.

De grens tussen de bisdommen van Luik en Kamerijk lag ongeveer langs de Dijle. Ukkel maakte ontegensprekelijk deel uit van het bisdom van Kamerijk en dat zal zo blijven tot in 1559. Het lijkt dan ook verwonderlijk dat een Luikse bisschop de wijding van onze eerste kerk bijwoonde. Maar de grenzen van de bisdommen zijn in feite lange tijd nogal vaag gebleven. Bovendien zijn tal van kerken in de Brusselse regio aan de bisschoppen van Tongeren – Maastricht – Luik gewijd en in het bijzonder aan de Hl. Servatius, Lambertus en Hubertus.

Laten we tenslotte nog even terugkomen op Gerbaldus. Hij stond in goede



Karel de Grote bezoekt de scholen.

verstandhouding met Karel de Grote, die hem trouwens een vaandel in de vorm van een lans ten geschenke gaf.

In een aantal manuscripten van de XI^{de} eeuw wordt Gerbaldus herhaaldelijk geciteerd. Men heeft namelijk verschillende brieven van Karel de Grote bewaard. Daaruit blijkt dat de brieven door Karel de Grote zelf werden uitgevaardigd, dat ze in Aken werden opgesteld en dat ze van 807–808 dateren. Sommige teksten waren duidelijk tot de *missi dominici* gericht: ze herinneren hen aan hun taak, nl. de restauratie en het onderhoud van gebedsoorden.

Maar een aantal teksten zijn tot de clerus en in de eerste plaats tot de bisschoppen gericht. Daarin komt Gerbaldus heel dikwijls aan bod.

Toen er zich in 807–808 een harde winter aankondigde vroeg Karel de Grote zijn clerus

een drievoudige *triduum* te vasten en te bidden.

Ook was hij bezorgd over de godsdienstkennis van zijn onderdanen; hij kwam nl. te weten dat heel wat mensen de *Pater* en de *Credo* niet kenden. Prompt maande hij Gerbaldus aan om daarover een onderzoek in te stellen in zijn bisdom. Gerbaldus richtte op zijn beurt 2 brieven tot zijn clerus en tot de gelovigen! Daarin stelt de bisschop dat niemand peter of meter mag zijn als hij de twee voornoemde gebeden niet kent. Deze twee brieven werden tussen 801 en 810 geschreven.

In andere brieven heeft Gerbaldus het over een in die tijd vaak besproken onderwerp: het huwelijk. Wat het verwantschap betreft wil Gerbaldus tot de 4^{de} graad teruggaan. Ook verbiedt de bisschop het huwelijk met een meisje waarvan de ouders niet akkoord gaan. Ook Karel de Grote had het



Karel de Grote doet de Saksers in den Wezer doopen.

reeds in 802 over dit soort problemen gehad: hij had de priesters de taak opgelegd om de eventuele familiebanden van toekomstige huwelijkskandidaten op te zoeken en de hulp van de ouderen in te roepen!

Voor verdere informatie

KUPPERS, J.-L. et alii, *Liège autour de l'an mil* Liège, Éd. du Perron, 2000.

DE CLERCQ Carlo, *La législation franque de Clovis à Charlemagne*. Étude sur les actes et conciles et les capitulaires, les statuts diocésains et les règles monastiques (507-804). Louvain - Paris, 1936.

Aangaande het manuscript waaruit De Clercq heel wat informatie over Gerbaldus putte:

- het betreft een manuscript dat oorspronkelijk tot de Sint Hubertusabdij toebehoorde.
- later kwam het document in de handen van de Jezuïeten van Leuven.
- in de loop van de XIX^{de} eeuw komt het manuscript in het bezit van een Franse boekenliefhebber, een zekere J. Barrois.
- in 1869 maakt het deel uit van de verzameling van Graaf Bertram of Ashburnham en dit tot in 1901.
- Dan komt het kostbare manuscript in de handen van een Londense boekhandelaar, die hem eigenlijk aankocht voor een befaamde boekhandel in Leipzig (Harrassowitz). Rond 1936 raakt men het spoor van het manuscript definitief kwijt ... Gelukkig is de inhoud goed bekend omdat men hem herhaaldelijk heeft gepubliceerd ten tijde van Lord Ashburnham.

En ook

de LUZ P. *Histoire des Papes*. Paris. 1960.

JUSTE T. *Histoire de Charlemagne*. Bruxelles. 2^e éd. 1848.

VAN DER BEKEN C. < De kerstening van onze feesten en de Prins-Bisschop van Luik > in *De Semse*, nummer 4 december 2001.

Histoire des orgues de l'église Saint-Pierre à Uccle

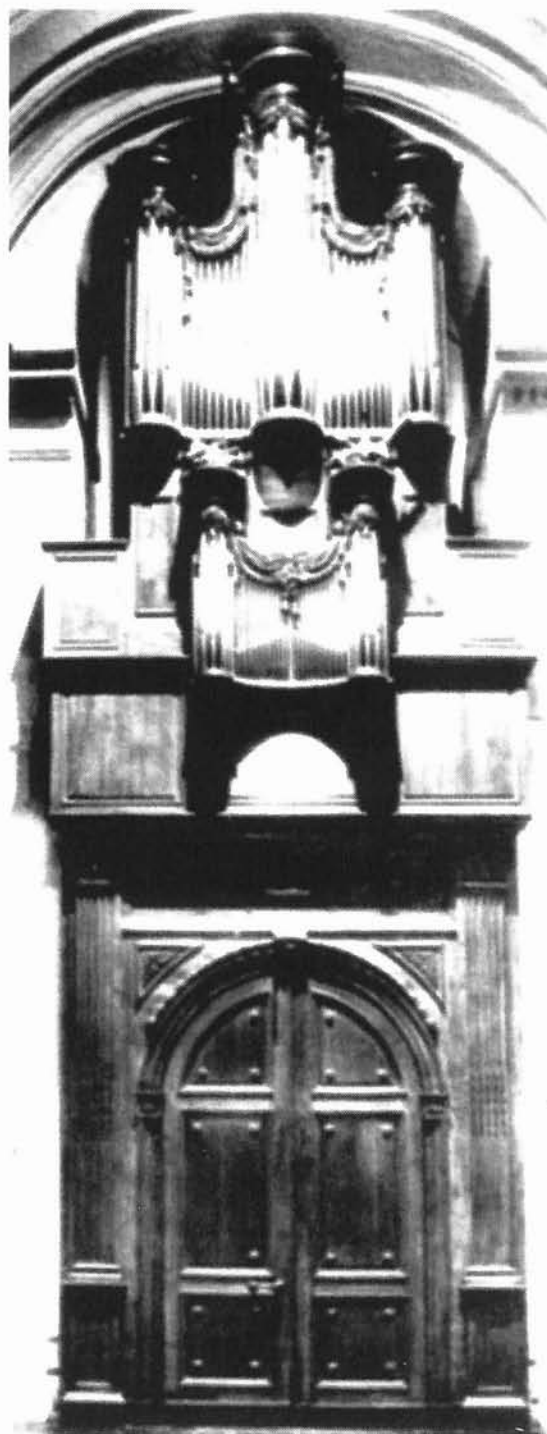
Jean-Pierre Félix¹

La comptabilité de l'église relate déjà la présence d'un orgue en 1573; nous ignorons tout de la paternité, de l'importance et de la localisation de cet instrument.

En 1710, Jean-Baptiste Forceville, célèbre facteur originaire de Saint-Omer mais installé à Bruxelles, construisit un nouvel orgue. Cet instrument fut déménagé en 1784 dans la nouvelle église. En 1829, quand on commanda un nouvel orgue, l'ancien fut offert à l'initiative de Philippe-Xavier Goens à l'église d'Orsmaal, entre Tirlemont et Saint-Trond. Son buffet s'y trouve toujours mais il contient un instrument renouvelé.

Le nouvel orgue d'Uccle fut construit en 1829 par Antoine Coppin, de Nivelles. Le buffet et une partie appréciable de la tuyauterie sont toujours en place; toutefois, cet instrument connut une vie agitée. En 1853, Pierre-Hubert Anneessens, de Ninove, l'agrandit et le modernisa. À leur tour en 1884, les frères Adrien et Salomon Van Bever, de Laeken, intervinrent. Une première campagne de travaux fit l'objet d'une inauguration par Lemmens, J.-B. Coppens et J. Tellier, ainsi que Joseph De Bue, titulaire. Les Van Bever assurèrent encore de nouveaux compléments en 1896; l'achèvement donna lieu à une nouvelle audition par Ch. De Bue, titulaire, et les frères J.-B. et J.-G. Coppens.

En 1947, Jos. Loncke, de Esen près de Dixmude, transforma fondamentalement l'instrument qui allait recevoir une transmission pneumatique. L'inauguration fut assurée par Charles Hens et Joseph De Bondt, titulaire. Une trentaine d'années après, la même firme Loncke reconstruisit à nouveau l'orgue pour lui donner sa



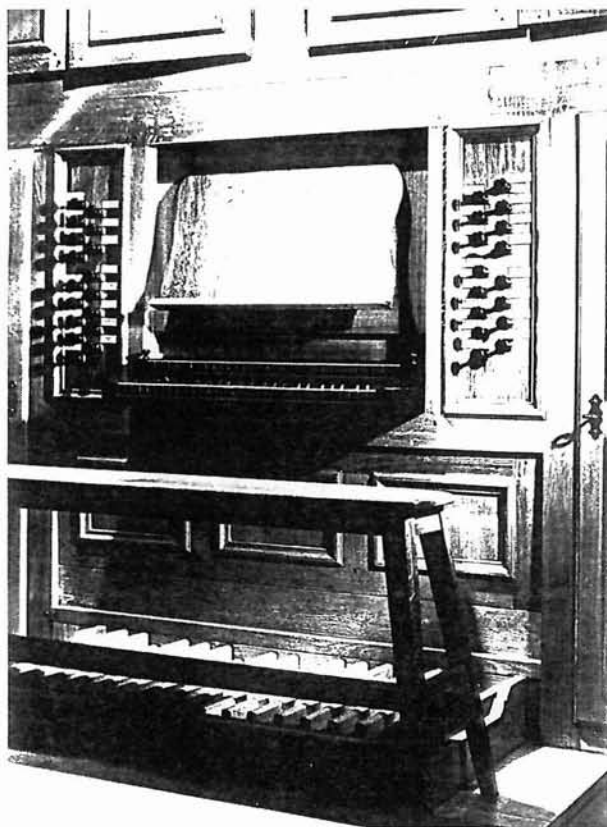
*Photo extraite du programme de l'inauguration de 1983.
(photo: J.R. Ravenstyn)*

¹ Source : Jean-Pierre FÉLIX, Histoire des orgues de l'église St-Pierre à Uccle, Bruxelles, L'Auteur, 1985, 89 p.



*Buffet d'orgue de 1829 de l'église Saint-Pierre de Uccle
(photo J.-P. Félix)*

composition actuelle; il s'agit désormais d'un instrument de 20 jeux tel qu'aurait pu le concevoir Antoine Coppin, avec en plus une pédale indépendante de sept jeux; par la même occasion, on revint à la traction

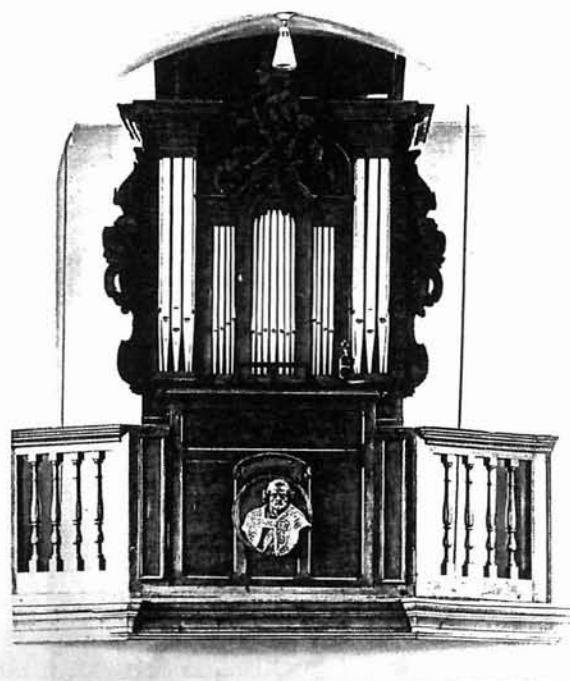


*Église Saint-Pierre d'Uccle. Console de l'orgue après
restauration de 1983.
(photo J.-P. Félix, 1985)*

mécanique et à une console des claviers en fenêtre, au dos du buffet.

Voici la nomenclature des jeux, à l'issue des travaux de 1983:

- **Grand-Orgue** (54 touches: do 1 - fa 5):
Montre 8, Bourdon 8, Prestant 4,
Flûte 4, Doublette 2, Quart-Nazard 2,
Nazard 2 $\frac{2}{3}$, Tierce 1 $\frac{3}{5}$, Cornet V,
Fourniture V, Trompette 8 b+d,
Clairon 4 b, Hautbois 8 d.



*Orsmael (église Saint-Pierre). Buffet d'orgues provenant de
l'église Saint-Pierre à Uccle.
(© ACL Bruxelles, cliché 214940)*

- **Positif** (54 touches: do 1 - fa 5):
Bourdon 8, Prestant 4, Flûte 4,
Doublette 2, Nazard 2 $\frac{2}{3}$, Cornet III,
Cymbale II, Cromhorne 8 b+d.
- **Pédale** (30 notes: do 1 - fa 3):
Bourdon 16, Prestant 8, Octave 4,
Cornet III, Mixture III, Trompette 8,
Clairon 4.

Sur le passé ancien de l'église Saint-Pierre et de la paroisse d'Uccle

Patrick Ameeuw

804 - 2004. Mille deux cents ans d'histoire d'après la légende évoquée dans ce même numéro d'Ucclesia. Si l'on cherchait du côté des archives traditionnelles et – pourquoi pas? – des vieilles pierres, atteindrions-nous une somme aussi élevée?

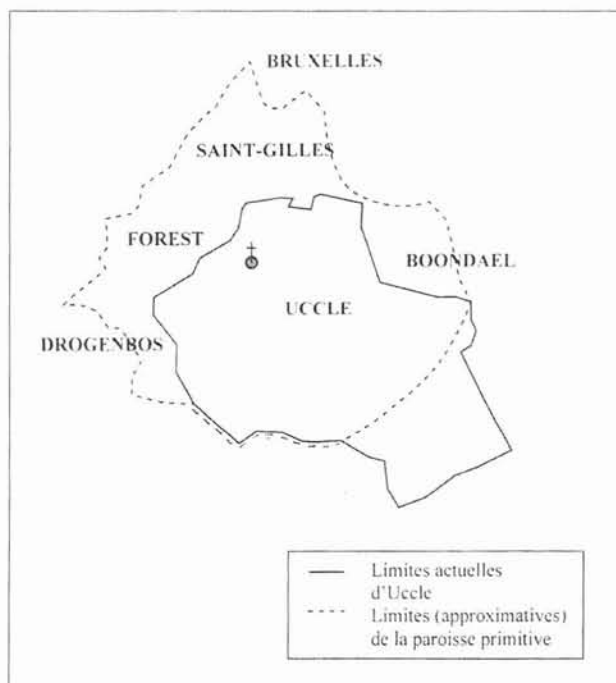
C'est à cela que nous allons tenter de répondre, en retraçant l'histoire la plus ancienne de l'église d'Uccle et de sa paroisse. Sans faire plus cependant que rassembler les informations connues, avec la conscience du fait que de nombreux aspects de ce lointain passé ont à faire l'objet de recherches et d'une présentation qui dépassent le propos de cet article jubilaire.

La plus ancienne mention d'un lieu de culte à Uccle remonte à 1105. Elle se lit dans un acte par lequel Odon, évêque de Cambrai,¹ fit don à l'abbaye d'Affligem de plusieurs sanctuaires ressortissant à son diocèse: « ... *Altare de foresth et Uclos cum appendiciis suis* ... »²

Il ne s'agit toutefois pas de la plus ancienne mention du nom d'Uccle qui est datée quant à elle de 1096 et qui n'a pas de rapport avec l'église Saint-Pierre.³

L'acte de 1105 est contemporain de la création du prieuré de Forest qui va jouer un rôle fondamental dans l'histoire d'Uccle.

En 1096, le chevalier Gislebert, fils de Baudouin d'Alost, avant de partir en croisade, avait confié son alleu à l'abbé



Situation de l'église Saint-Pierre dans le cadre de la commune d'Uccle et dans celui de la paroisse primitive d'Uccle (dont les limites – surtout orientales – sont approximatives)

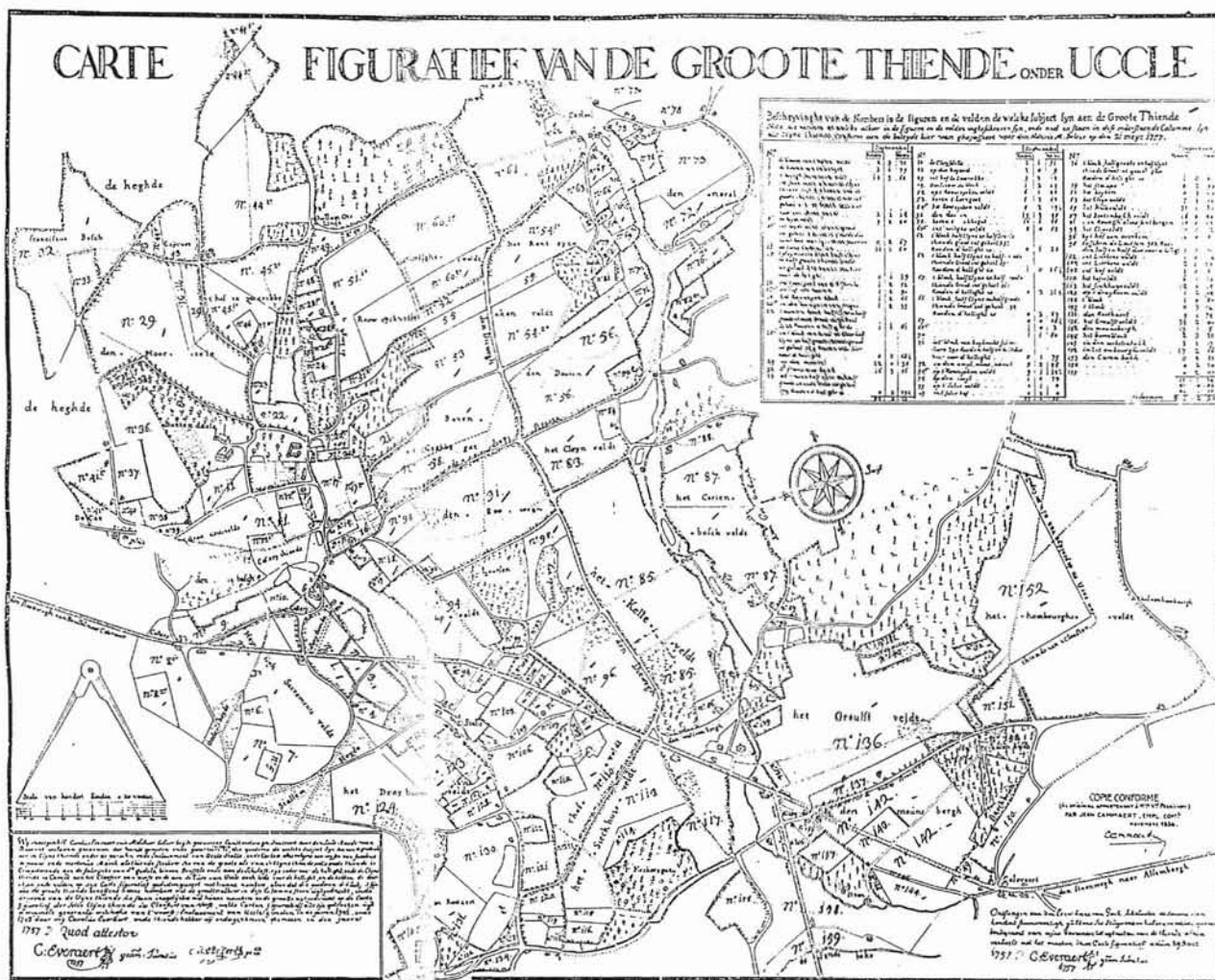
d'Affligem, Fulgence. À charge pour ce dernier de fonder un couvent de bénédictines qui accueilleraient la mère et la sœur du donateur. L'abbé établit la nouvelle

1 Jusqu'à 1559, date de la création de l'archevêché de Malines, le Brabant relevait du diocèse de Cambrai.

2 DE MARNEFFE E. « Cartulaire de l'abbaye d'Affligem », dans *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* (Section II. Fascicule I.), Louvain, 1894, n° XV, p. 28 et suiv.

3 Ibidem, n° VII, p. 15. Il s'agit du nom d'un témoin d'un acte de donation: *Bernuerus de Huele*. Le terme *Huele* est plus que vraisemblablement une mauvaise

transcription, dans le texte du XI^e siècle, de *Hucle*. Le même personnage se retrouve dans une acte de 1125 sous la graphie de *Bernerus de hucclo*. Voir VAN LOEY A.C.H. *Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Leuven, 1931 (Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, reeks VI, nr 53), p. 209 et suiv., qui cite DE MARNEFFE E. *op. cit.*, n° XLI.



Carte des grandes dîmes à Uccle
contemporaine de la carte des petites dîmes (C. Everaert, 1757)

communauté à Meerhem, près d'Alost, puis, après peu d'années, la transféra à Forest en 1105.⁴

Dix ans plus tard, en 1117, l'ensemble formé par Forest et Uccle était placé sous la dépendance du nouveau prieuré. À chaque fois les textes associent les deux noms: *altare eiusdem ecclesie* (Forest ndla) *cum uelos et appendiciis suis*, dans deux actes de 1117⁵ et

Altare eiusdem loci (Forest ndla) et de Uclo dans un acte de 1119.⁶

L'expression «altare de Forest et Ucclos» atteste l'existence d'une entité unique formée de deux centres. Uccle et Forest y occupaient un rang égal. Les actes cités établissent en effet une distinction claire entre Forest et Uccle, d'une part, et leurs dépendances (*cum appendiciis suis*), d'autre part. Cependant, Forest y est chaque fois cité

4 Pour la fixation de la fondation du prieuré à l'année 1105, voir DESPY-MEYER A. « Abbaye de Forest » dans *Monasticon Belge*, t. IV Province de Brabant, vol. I, Liège, 1964, p. 192. En outre, la cession de la paroisse de Forest-Uccle à l'abbaye d'Afligem, la même année, répond bien à cette chronologie.

5 Ibidem, n° XXIV, p. 43 et XXV, p. 45. Par le premier acte, l'archidiacre Gaucher (Walcherus) cède l'entité

de Forest-Uccle au prieuré, par le second, Burchard, évêque de Cambrai, confirme l'acte précédent en renonçant également à ses droits en faveur du prieuré.

6 Ibidem, n° XXVIII, p. 48. Acte par lequel le pape Calixte II confirme la possession par le prieuré de tous ses biens, y compris les églises de Forest et d'Uccle.



*Vue d'Uccle et de son église vers 1700
dessin à la plume attribué à A. Genoels, collection privée*

avant Uccle. Selon Verbesselt, cette position témoignerait de la prééminence que le premier centre avait acquise avec l'installation du prieuré.⁷ La question se pose alors de savoir ce qu'était Forest avant l'arrivée des moniales. Non un désert au milieu des bois⁸ mais une agglomération avec un sanctuaire qui, selon Verbesselt, avait déjà statut d'église paroissiale.⁹

L'expression peut renvoyer soit à une seule paroisse (le mot «altare» est employé au singulier),¹⁰ soit, comme le propose Verbesselt, à deux paroisses soumises à une seule *persona*.¹¹ Sur base de ce qu'on en connaît par la suite, cet ensemble englobait non seulement Uccle et Forest, mais aussi Obbrussel (Saint-Gilles), Drogenbos et Boondael. Il s'étendait sur un vaste territoire dont les limi-

7 VERBESSELT J. *Het Parochiewezen in Brabant tot het einde van de 13de eeuw*. Deel XVIII, Brussel, 1984 (Koninklijk Geschied- & Oudheidkundig Genootschap van Vlaams-Brabant, p. 309).

8 Comme le suggère MARTENS M. dans *Histoire de Bruxelles*, Toulouse, Privat, 1979, p. 33.

9 Paroisse qu'il fait remonter à la première moitié du XI^e siècle. VERBESSELT J. *op. cit.*, notamment p. 86 à 93.

10 Voir BARTIER-DRAPIER S., *op. cit.*, p. 44 à 45 (voir note 13). Voir aussi LEFEVRE Pl. *L'Organisation ecclésiastique de la ville de Bruxelles au Moyen Âge*, Louvain, 1942 (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3^e série, 11^e fasc.), p. 110.

11 VERBESSELT J. *op. cit.*, p. 309 à 314. L'auteur s'interroge sur l'identité de celui qui détenait alors le personnat sur Forest-Uccle (voir aussi p. 94 à 99). Il penche finalement pour l'archidiacre du Brabant, Gaucher, expliquant par là l'intervention du prélat dans la cession de Forest-Uccle au prieuré (voir plus haut note 5). La *persona personatus* bénéficiait de la collation d'une paroisse comme un curé mais n'en avait pas les obligations. Elle se faisait alors remplacer par un desservant (voir LAENEN J. *Introduction à l'histoire paroissiale du diocèse de Malines*, Bruxelles, 1924, p. 361 et suiv.). J'avoue être assez perplexe devant cette question du personnat qui mérite d'autres développements que ce court article.

tes étaient les suivantes: Bruxelles¹² au nord, la forêt à l'est, Linkebeek et Beersel au sud, la Senne à l'ouest.¹³

Ce n'est qu'en 1185 qu'un texte établit une nette distinction entre Uccle et Forest. En effet, parmi les témoins d'un acte de donation, les desservants (*sacerdotes*) de Forest (*Godefridus de Forest*) et d'Uccle (*Gerardus de Ucclos*) interviennent nommément et séparément.¹⁴ L'ensemble primitif s'était donc scindé entre 1119 et 1185 pour former deux paroisses distinctes: Forest (avec Obbrussel) d'un côté, Uccle (avec Drogenbos et Boondael) de l'autre.¹⁵ Si Boondael et Drogenbos restaient liés à Uccle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Obbrussel par contre acquit rapidement son autonomie et devint siège d'une paroisse dès 1216. Le prieuré de Forest, quant à lui, prit rang d'abbaye en 1238 et poursuivit une histoire qui s'étala sur plus d'un demi millénaire, jusqu'à ce que la Révolution française y mît brutalement fin.

Il est à noter que les premiers documents écrits sur Uccle et son église correspondent à une époque où son cadre tant religieux que temporel est bouleversé par la création du prieuré de Forest. Ce n'est donc qu'à travers des actes qui témoignent d'une rupture que

nous devons chercher à deviner la situation antérieure à ce changement.

L'entité paroissiale

Nous savons donc qu'il existait avant 1105 une entité paroissiale formée de deux lieux de culte et désignée dans les textes par l'expression d'«autel de Forest et d'Uccle». À quand remonte cette entité et, si on suppose l'existence d'un centre primitif unique, où se situait ce centre: à Uccle ou à Forest?

La perception des dîmes, plus particulièrement des grandes dîmes, peut aider à dévoiler ce passé obscur. Cet impôt ecclésiastique qui grevait les cultures revenait à celui qui avait la paroisse en bénéfice. À Uccle, les grandes dîmes étaient prélevées par la fabrique et l'écolâtrie du chapitre de Sainte Gudule. La plus ancienne mention que nous connaissons de ces dîmes remonte à l'extrême fin du XIII^e siècle.¹⁶ Un autre document en faisant état, légèrement postérieur – il date de 1328 –, les désigne sous l'expression: *antiqua decima de Ucle, Obbruxella et Boendale*.¹⁷ L'abbaye de Forest qui obtint possession de l'autel de Forest-Uccle en 1117, ne bénéficia donc jamais des grandes dîmes à Uccle alors que selon l'usage une part au moins (souvent un tiers) de celles-ci revenait à l'institution

12 La paroisse s'y est même étendue fort loin car elle a pu englober jusqu'au XII^e siècle tout le quartier de La Chapelle, y compris la partie comprise à l'intérieur de la première enceinte de Bruxelles. Voir DESPY G. « Un dossier mystérieux: les origines de Bruxelles » dans *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 6e série, tome VIII, 1997, p. 276 à 277.

13 Sur l'étendue de la paroisse, lire aussi BARTIER-DRAPIER S. dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise: Uccle*. Tome I. Bruxelles, ULB, 1958, p. 49 à 50.

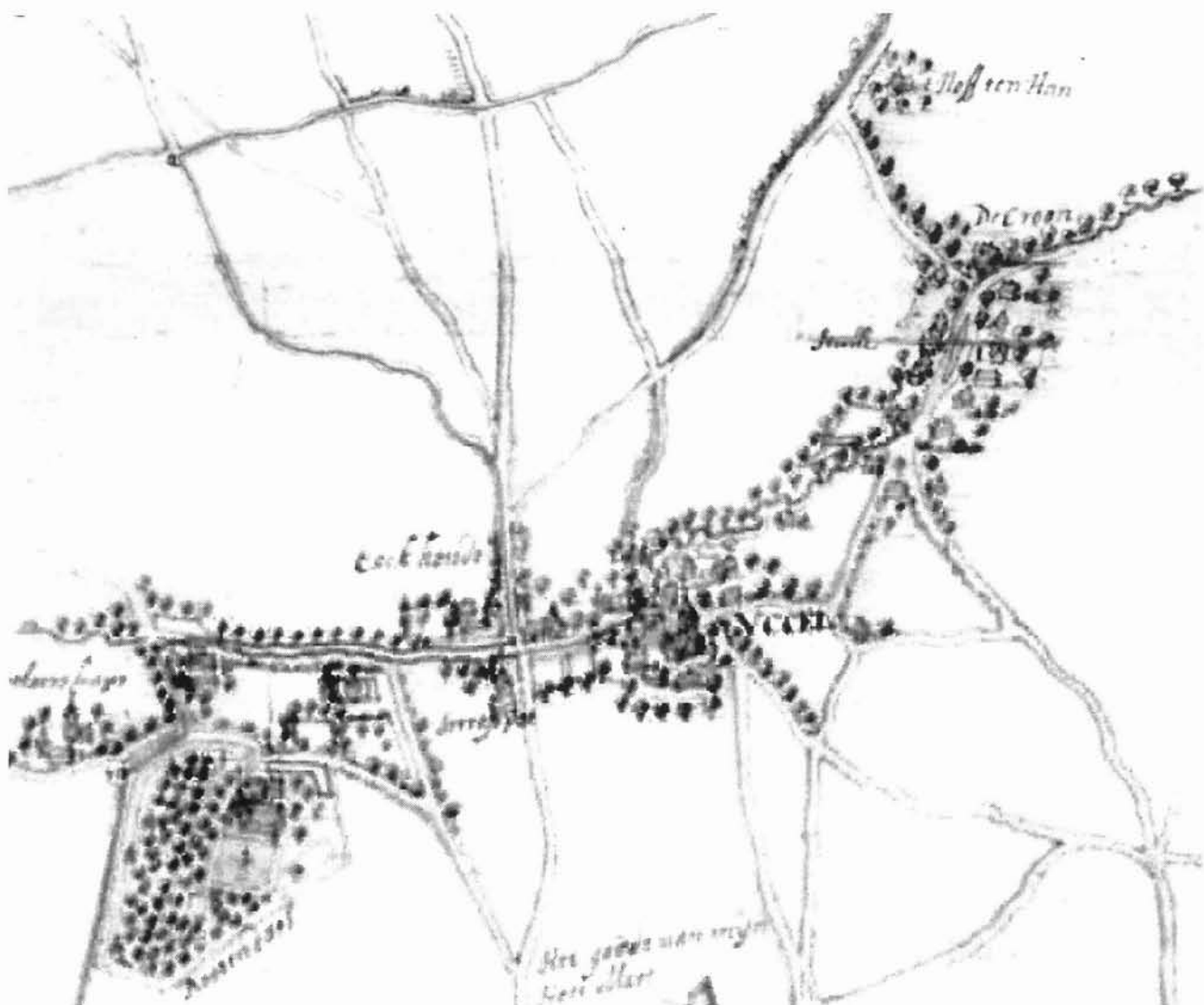
14 DE MARNEFFE E. *op. cit.*, n° CLXXXII, p. 259.

15 VERBESSELT J. *op. cit.*, p. 308. L'auteur y réfute l'affirmation de BARTIER-DRAPIER S. (*op. cit.*, p. 45) selon laquelle cette scission se serait produite avant 1136, date d'un acte de donation (voir DE MARNEFFE *op. cit.*, n° 55, p. 88) mentionnant Forest sans Uccle. Mais, selon Verbesselt, cette interprétation relèverait d'une lecture fautive du texte. Voir aussi DESPY-MEYER A. *op. cit.*, p. 192.

16 Un acte de 1299 par lequel le duc de Brabant Jean II mit fin à un litige opposant l'abbesse de Forest à

l'écolâtre du chapitre de Sainte-Gudule sur la perception des dîmes. Non sur leur principe mais sur leur partage. Forest, qui percevait les petites dîmes et les novales, et Sainte-Gudule, à qui revenaient les grandes dîmes, revendiquaient leurs droits sur certaines parcelles communes, des terrains dont l'exploitation s'était étendue ou variée depuis la fixation du «cadastre» primitif. Voir surtout VERBESSELT J. *op. cit.*, p. 336 et suiv, citant les sources suivantes: A.G.R., A.E., Chartier de Forest, n° 7014/174 et Cartulaire de Forest, n° 7034, f. 114-115r. Voir aussi BARTIER-DRAPIER A. *op. cit.*, p. 46; WAUTERS Alphonse *Histoire des environs de Bruxelles*, t. 10 A, Bruxelles, 1973 (réédition du texte de 1855), p. 194.

17 Il s'agit d'une liste décrivant les biens revenant aux différents membres du chapitre de Saint-Gudule. Voir LEFEVRE Pl. « Le Status des prébendes canoniales du grand chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles en 1328 » dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, tome XCIX, Bruxelles, 1935, p. 309 à 327.



La carte d'Uccle au milieu du XVII^e siècle (extrait de la carte des limites de Carloo)
Bib. Royale, Cabinet des Manuscrits, anonyme.

qui – comme celle des moniales de Forest – exerçait le patronat sur la paroisse. L'abbaye ne prélevait les grandes dîmes que sur le territoire de Forest, même pas sur Obbrussel, qui pourtant, après la scission de l'entité de Forest-Uccle (entre 1119 et 1185), était intégrée à la paroisse de Forest. Il était exceptionnel qu'au sein d'une même paroisse les grandes dîmes fussent perçues différemment. Or, Obbrussel – comme Uccle – a toujours relevé de Sainte-Gudule pour les grandes dîmes. Verbesselt souligne ce fait et y voit la confirmation de l'existence d'un grand

ensemble dont Uccle aurait été le centre primitif.¹⁸

La fabrique et l'écolâtrie de Sainte-Gudule ont dû avoir obtenu les grandes dîmes d'Uccle avant le transfert de la paroisse de Forest-Uccle au prieuré de Forest (1117) et même avant le premier transfert en faveur de l'abbaye d'Affligem (1105),¹⁹ car on ne retrouve après ces dates aucun acte octroyant à Sainte-Gudule le bénéfice des grandes dîmes uccloises. Or, si la concession des grandes dîmes avait été octroyée à partir de 1105, on en aurait trouvé trace au moins dans les archives de la collégiale. D'autre

18 VERBESSELT J. *op. cit.*, notamment p. 310 à 311.

19 On serait tenté de lier la concession des dîmes à la création du chapitre de Sainte-Gudule aux environs de 1050 (1047 ?). Le point est à creuser.

part, si le nouveau prieuré de Forest n'avait pas obtenu les grandes dîmes d'Uccle et d'Obbussel, c'est qu'il s'était trouvé devant une situation de fait antérieure à son patronat, s'apparentant à un «droit acquis» que les moniales n'ont d'ailleurs jamais contesté. Poursuivant ce raisonnement, Verbesselt²⁰ suppose qu'à un moment donné le centre de Forest a connu un sort distinct de l'ensemble primitif, avant même la création du prieuré, émettant l'hypothèse que ce sont les châtelains de Bruxelles qui ont obtenu Forest – et le bénéfice des grandes dîmes y associées – dans le courant du XI^e siècle.²¹

Ceux qui ont concédé ces dîmes tant aux châtelains qu'au chapitre ne pouvaient être que les comtes de Louvain, prédécesseurs des ducs de Brabant.²² Nous les retrouvons tant en amont qu'en aval. En amont, c'est à dire à Uccle, qu'ils ont gardé en leur possession jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, tout au moins en ce qui concerne sa partie centrale, le *village ducal* au milieu duquel s'élevait l'église Saint-Pierre. Possesseurs du territoire, ils ont dû s'approprier les grandes dîmes de la paroisse qui se confondait avec lui, à une époque (jusqu'au XI^e siècle) où princes et seigneurs n'hésitaient pas à usurper le bénéfice de ces impôts religieux. En aval, c'est à dire à Sainte-Gudule, dont le chapitre, comme fondation «ducale», a bénéficié des faveurs de Lambert II et de ses successeurs. En aval aussi, les châtelains de Bruxelles (si l'on suit l'hypothèse de Verbesselt) dont la dynastie s'est développée au service des maîtres du Brabant.

D'autres aspects jouent en faveur de la prééminence d'Uccle dans le développement de la paroisse primitive. Deux notamment, l'un d'ordre spatial, l'autre relevant de la chronologie. Si on envisage la situation géographique de l'église Saint-Pierre, on constate

que, dans les seules limites d'Uccle, celle-ci se révèle fort décentrée vers le nord-ouest, mais que, par contre, dans le cadre de l'ensemble primitif formé par Uccle, Forest, Saint-Gilles, Drogenbos et Boondael, le sanctuaire occupe une position éminemment centrale,²³ comme si celle-ci avait déterminé le choix de l'emplacement du lieu de culte (même si d'autres considérations ont dû aussi intervenir, comme la situation de l'église à la rencontre de l'Ukkelbeek et d'un ruisseau dévalant son versant nord²⁴). Il est à remarquer que, malgré l'importance et l'étendue de la paroisse qu'elle desservait, l'église Saint-Pierre n'a jamais été entourée d'une agglomération avant l'urbanisation qui affecta la commune dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le village d'Uccle a toujours connu une taille modeste et sa population est toujours restée inférieure à celle des principaux hameaux ucclois, tels que Carloo, Stalle et Drogenbos.

La dédicace à saint Pierre peut aussi nous éclairer sur l'ancienneté de la fondation de l'église d'Uccle. Elle la rapproche des sanctuaires les plus anciens de la région, qui furent liés aux principaux domaines historiques du Brabant: Anderlecht, Leeuw, Merchtem, Puurs ... Toutes portent le nom de Saint-Pierre qui, à l'instar de Saint-Martin, apparaît comme un des plus anciens titres paroissiaux de nos régions. Verbesselt les fait remonter au VIII^e siècle, en un temps où ces premiers centres paroissiaux servirent de base à la christianisation et compare leur fondation à celle des postes que les missionnaires créèrent en Afrique et au Brésil, au milieu de vastes régions peu peuplées.²⁵

Ces considérations nous conduisent à la thèse que l'auteur déroule à travers le long chapitre qu'il consacre à Uccle, à savoir

20 Ibidem p. 98 et 310 à 311.

21 Ceux-ci auraient alors cédé à leur tour le bénéfice des grandes dîmes au prieuré de Forest. Ceci va dans le sens d'une fondation du couvent (par la donation d'une terre en faveur des moniales) due à l'initiative du châtelain de Bruxelles et non pas du duc de Brabant, thèse défendue par DESPY -MEYER

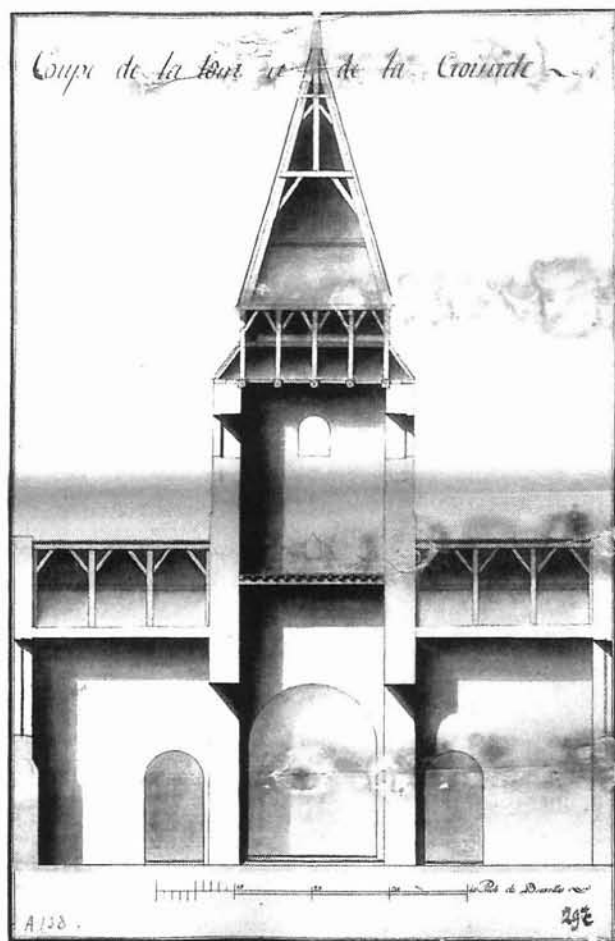
A. (*op. cit.*, p. 192 et 193) et reprise par VERBESSELT (*op. cit.* p. 96).

22 Le titre ducal n'a été accordé qu'en 1106 à la dynastie régnant sur le Brabant, les comtes de Louvain.

23 VERBESSELT J., *op. cit.*, p. 312 et suiv.

24 Plus ou moins le long de l'actuelle rue du Doyenné.

25 Ibidem p. 315.



L'église romane d'Uccle en 1774
d'après un dessin de L.B. Dewez

(AGR Cartes et plans manuscrits, Fonds Dewez n°297, A 138)

l'existence d'un vaste domaine d'origine carolingienne voire mérovingienne relevant des prédécesseurs des ducs de Brabant. Selon lui, un des plus importants de la région. L'entité paroissiale desservie par l'église Saint-Pierre aurait correspondu à ce domaine comtal puis ducal. La paroisse d'Uccle, que les textes nous font connaître à partir du XII^e siècle, serait donc le reflet de ce domaine primitif. L'existence de celui-ci, que Verbesselt a mis en avant en l'abordant sous tous les aspects (géographiques, économiques, institutionnels, politiques et religieux) mérite un examen approfondi qui dépasserait le cadre de cet article.

Dans cette perspective, l'auteur évoque aussi – on s'en doute – la question du droit

d'Uccle qui était appliqué dans le centre du Brabant ainsi que de l'échevinage d'Uccle dont les compétences dépassaient celles d'une localité rurale ordinaire. L'importance de l'un et de l'autre, «droit» et échevinage, contrastait avec la modeste réalité d'Uccle à la fin du Moyen Âge et certains ont voulu y voir la survivance d'un statut ancien plus prestigieux. Si leur ancienneté – que certains ont fait remonter à l'époque carolingienne – a été remise en question,²⁶ il n'en demeure pas moins qu'ils conféraient à Uccle une autorité que sa situation aux XII^e et XIII^e siècles (période approximative de leur formation) ne justifiait pas. La question demeure ouverte.

Grâce surtout à Verbesselt, l'existence d'un vaste domaine rural ucclois voisin d'autres domaines, tels que Watermael, Woluwe ou Andelecht, fait partie des données historiques communément admises.²⁷

Les dîmes

Pour compléter ce tableau sur la paroisse d'Uccle, abordons-en encore certains points.

Les dîmes d'abord dont nous n'avons évoqué que celles dues à Sainte-Gudule. Elles sont décrites dans le commentaire figurant sur la carte établie par Carolus Everaert en 1757 sous le titre de *Carte figuratief van de cleyne thiende onder Uccle*.²⁸ Même si elle remonte à une époque tardive, qui ne précède que de peu la fin de l'Ancien Régime, la présentation des dîmes uccloises vise une réalité institutionnelle qui n'a guère varié depuis le Moyen Âge.

- Grandes Dîmes: perçues pour une moitié par la Fabrique de Sainte Gudule, pour l'autre moitié par l'Écolatrie de la même église.²⁹ Les grandes dîmes portaient sur les cultures céréalières.
- Petites Dîmes: perçues pour une moitié par l'abbaye (*Clooster*) de Forest, pour l'autre moitié par la Cure d'Uccle. Les

26 Voir notamment GLISSEN J. « Le Droit coutumier d'Uccle » dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise: Uccle*. Tome I. Bruxelles, ULB, 1958.

27 Lire à ce sujet DESPY G. *op. cit.*, p. 241 à 303, particulièrement p. 262 et suiv.

28 AGR Cartes et plans manuscrits n° 2017.

29 Voir commentaires plus haut.

petites dîmes portaient sur les cultures fruitières et vivrières ainsi que sur l'élevage du bétail.

- Dîmes de Verrewinkel, Homborchsveld (*Hombourghsveld*) et Grootdal, etc., perçues pour un tiers par l'abbaye de Forest et par la Cure d'Uccle, et pour deux tiers par la prévôté de l'église Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles.
- Dîmes noales de Verrewinkel, Grootdal et environs (*daeromtrent*), perçues par l'abbaye de Forest et la Cure d'Uccle (sans précision sur la part de chacun). Comme l'indique leur nom, les dîmes noales portaient sur les nouvelles cultures.

On constate la présence à Uccle de deux groupes de dîmes: les dîmes générales portant sur l'ensemble de la paroisse (grandes et petites dîmes) et celles qui ne portent que sur Verrewinkel et ses environs (divisées également en grandes (?) dîmes et en noales).³⁰ Le hameau de Verrewinkel et environs a donc connu un sort distinct du reste de la paroisse. On peut supposer que cette partie fort éloignée d'Uccle ait été exploitée à une époque plus tardive.³¹ Si elles sont postérieures aux dîmes qui grèvent le reste de la

paroisse,³² les dîmes de Verrewinkel ont été fixées avant 1258, date à laquelle l'abbesse de Forest et le curé d'Uccle règlent leurs droits respectifs sur les dîmes d'Uccle (y compris celles de Verrewinkel).³³ On pourrait avancer la date de 1134, année où l'alleu dont faisait partie la chapelle dédiée à Notre-Dame a été concédé par le duc de Brabant, Godefroid I^{er}, à l'abbaye du Saint Sépulcre de Cambrai.³⁴ S'il en était ainsi, nous pourrions dater de cette époque le défrichement et la mise en culture de la zone de Verrewinkel.³⁵

On peut aussi s'interroger sur les dépendances (*cum appendiciis suis*) dont font état les actes de 1105 à 1119.³⁶ L'église Saint-Pierre avait plusieurs annexes ou dépendances qui se sont développées à la fin du Moyen Âge et qui ont connu par la suite – jusqu'à aujourd'hui – les sorts les plus variés. Les principales ont été:³⁷

- Stalle (Notre-Dame du Bon Secours);
- Calevoet (Notre-Dame de la Consolation);
- Carloo (Saint-Job);
- Drogenbos (Saint-Nicolas);
- Boondael (Saint-Adrien).

Leur reconnaissance officielle ne remonte toutefois pas au-delà du XIV^e siècle. Il est

30 La distinction entre petites dîmes et noales n'est pas toujours claire. On le constate aussi à Uccle.

31 Voir notamment LORTHIOIS J. « Contribution à l'histoire de Verrewinkel » dans *Ucclesia* n° 58, octobre 1975, p. 3 à 11.

32 L'abbaye de Forest détient un tiers des dîmes de Verrewinkel, ce qui renvoie à une fixation postérieure à 1117, date à laquelle la paroisse lui a été concédée. Ce qui renvoie aussi à une époque où l'abbaye, en tant que «patronne» d'Uccle a pu faire valoir ses droits sur ces dîmes en en prélevant au moins un tiers, ce qu'elle n'a pu faire – nous l'avons vu – avec les grandes dîmes d'Uccle qui étaient déjà en possession de Sainte-Gudule avant sa fondation.

33 VERBESSELT J. *op. cit.*, p. 332 et suiv. citant les sources suivantes: A.G.R., A.E., Chartier de Forest, na 7015/113 et Cartulaire de Forest, n° 7034, f. 113-114r.

34 Ou à une date légèrement postérieure car, dans les années qui suivirent, les ducs firent d'autres dons en faveur de l'abbaye et de son alleu. L'abbaye du Saint Sépulcre de Cambrai est désignée comme telle dans l'acte de 1258. Par contre sur la carte d'Everaert (1757) c'est la prévôté de l'église Notre-Dame de la

Chapelle qui est désignée comme décimatrice. La prévôté était une institution monastique dépendant de l'abbaye cambrésienne mais beaucoup de questions subsistent sur son origine et son évolution. Voir DESPY G. et DESPY-MEYER A. « Prévôté de Notre-Dame de la Chapelle à Bruxelles dans *Monasticon Belge*, » t. IV Province de Brabant, vol. I, Liège, 1964, particulièrement p. 149 à 153.

35 L'acte de 1258 associe à Verrewinkel un autre lieu, *Gerontsrode*, dont le nom renvoie directement à un défrichement (*rode*). Dans la carte d'Everaert, ce nom a disparu au profit de ceux de *Homborchsveld* et de *Grootdal*.

36 Pour autant qu'on les considère comme des chapelles ou des chapellenies. On suit difficilement VERBESSELT J. (*op. cit.* p. 102) quand il les réduit à la dotation paroissiale et aux dîmes.

37 Il est aussi question d'une chapellenie au XIV^e siècle (notamment WAUTERS A. *op. cit.*, p. 194 et BARTIER DRAPIER S. *op. cit.* p. 46) ainsi que d'une chapelle à Keersbeecke dans un texte de 1624 cité par VERBESSELT J. *op. cit.*, p. 357 et al.

donc malaisé de les relier aux *appendicia* évoqués deux ou trois siècles plus tôt. On serait toutefois tenté de ranger parmi les dépendances remontant à 1105 les sites d'Obbrussel, de Boondael et – pourquoi pas? – de Stalle, mais ces hypothèses ne tiennent que par des fils encore ténus.³⁸

L'église Saint-Pierre

Enfin, qu'en était-il de l'église Saint-Pierre elle-même? Nous ne savons rien du sanctuaire contemporain des textes du XII^e siècle. L'église actuelle a été consacrée en 1782. Elle a remplacé un édifice plus ancien que nous connaissons relativement bien grâce à plusieurs plans et dessins des XVII^e et XVIII^e siècles. Un relevé systématique de ces illustrations s'avérerait d'ailleurs utile à une meilleure connaissance de son histoire.

Nous connaissons aussi l'église médiévale grâce aux relevés établis à la suite de la tentative de rénovation faite par l'architecte Laurent-Benoît Dewez à partir de 1774.³⁹ Ces travaux sont restés inachevés du fait de la forte opposition qu'ils ont rencontrée auprès de la communauté d'Uccle. L'abbesse de Forest s'est alors résignée à la construction d'une nouvelle église – celle que nous connaissons – en confiant l'entreprise non à Fisco, proposé par les Ucclois, mais à Wincqz, continuateur de Dewez qui a toujours eu la confiance de la communauté religieuse.⁴⁰ Ce matériel iconographique a permis de tenter une datation du monument aujourd'hui disparu. C'était un édifice roman en forme de croix latine. Il se

caractérisait par une tour centrale, s'élevant à la croisée du transept, ce qui témoignait d'une influence scaldéenne, par opposition aux tours fortifiées occidentales du groupe mosan qui s'étendait jusqu'au Brabant. Sa construction remonterait à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle.⁴¹ Elle serait donc postérieure aux actes de 1105 à 1119. L'édifice roman aurait-il eu par contre un rapport avec la création d'une paroisse distincte à Uccle (au plus tard en 1185)? Les éléments dont on dispose sont trop imprécis pour oser l'affirmer.

L'église des XII^e et XIII^e siècles a été entièrement détruite pour faire place au sanctuaire actuel. Il n'en reste pas de vestiges apparents, sauf le mur en moellons de pierre qui ferme un des côtés du caveau situé sous la nef principale à hauteur du transept. Ce mur que tout indique comme provenant de l'ancienne église sera étudié plus attentivement lorsque le caveau sera ouvert (il ne l'est qu'à titre exceptionnel) à l'occasion de l'exposition que notre Cercle organisera en octobre 2004 pour célébrer la légende de Saint-Pierre. En 1997, de rapides fouilles effectuées devant la façade principale ont au mis au jour un tronçon de mur construit lors de la tentative de rénovation et d'extension de l'ancienne église par Dewez.⁴² Certes ce fragment ne remonte qu'à la fin du XVIII^e siècle mais sa situation a permis de connaître l'orientation précise de l'ancienne église. En prévision – qui sait? – de fouilles à mener sous l'édifice actuel, qui nous révéleraient sans doute des traces de l'édifice roman et peut-être même

38 Obbrussel et Boondael parce que leurs noms figurent à côté de celui d'Uccle dans la formule désignant les grandes dîmes d'Uccle, qui, comme on l'a vu, remontent à une période reculée: *antiqua decima de Ucle, Obbruxella et Boendale* (voir plus haut). Stalle parce que la chapelle comme la seigneurie sont peut-être fort anciennes.

39 Deux dessins de Dewez et six plans établis à l'occasion du procès consécutif à son entreprise, les uns et les autres conservés aux Archives Générales du Royaume, Cartes et plans manuscrits. Voir CROKAERT H. dans l'article « Heurs et malheurs de l'église Saint-Pierre à Uccle » paru dans *Le Folklore Brabançon*, n° 167, octobre 1965. Plusieurs de ces plans et dessins s'y trouvent reproduits.

40 Sur la construction de l'édifice actuel voir AMEEUW P. « L'église Saint-Pierre à Uccle: le monument et son mobilier » dans *Le Folklore Brabançon*, n° 239, septembre 1983.

41 Lire notamment CROKAERT H. « Notice sur l'église Saint-Pierre d'Uccle » dans *Le Folklore Brabançon*, n° 95, avril 1937, et LEURS C. *Les Origines du style gothique en Brabant*, 1^{re} partie, tome II, Bruxelles, 1922, p. 60 à 64 (Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de Louvain, fasc. 47).

42 PIERRARD J.M. « Découverte de vestiges de l'ancienne église romane de Saint-Pierre à Uccle » dans *Ucclesia*, n° 169, janvier 1998.

de constructions plus anciennes pouvant remonter haut dans le passé.

Chronologie

Pour ordonner ce qui a été dit ici, nous proposons ci-après une chronologie partielle de la paroisse, en sachant que plusieurs des données qu'elle contient doivent repasser au crible de recherches supplémentaires.⁴³ Elle est donc à considérer comme ce qu'on désigne dans les administrations sous le nom de *document martyr*:

VIII–IX s. (?)	Création du domaine primitif d'Uccle et fondation de la paroisse primitive d'Uccle, dédiée à saint Pierre, qui lui correspond.
VIII–IX s. (?)	Les possesseurs du domaine (prédécesseurs des ducs de Brabant) se rendent maîtres de la paroisse dont ils s'octroient le bénéfice des grandes dîmes.
1000–1050	Développement d'une agglomération à Forest «rivalisant» avec le vieux centre domanial d'Uccle (ce dont témoignerait la création à Forest d'une paroisse dédiée à saint Denis, qui reste cependant toujours associée à celle d'Uccle)
Après 1050	Cession des grandes dîmes d'Uccle (Forest excepté) à la fabrique et à l'écolâtrie du chapitre de Sainte-Gudule
Après 1050	Cession des grandes dîmes de Forest aux châtelains de Bruxelles
Avant 1105	Création de dépendances au sein de la double paroisse de Forest-Uccle

1105	Cession de la double paroisse de Forest-Uccle à l'abbaye d'Afligem
1105	Création du prieuré de Forest (liée à une donation des châtelains de Bruxelles)
1117	Cession de la double paroisse de Forest-Uccle au prieuré de Forest (qui reçoit les grandes dîmes sur le seul territoire de Forest)
À partir de 1134	Levée des dîmes de Verrewinkel consécutivement au défrichement de la contrée
Entre 1119 et 1185	Les paroisses d'Uccle (avec Boondael et Drogenbos) et de Forest (avec Obbrussel) deviennent totalement indépendantes l'une de l'autre
Fin XII ^e début XIII ^e s.	Construction de l'église romane d'Uccle
1216	Obbrussel (Saint-Gilles) devient une paroisse indépendante
1238	Le prieuré de Forest devient abbaye

Conclusion

Les sources et travaux appelés dans ce survol sont étrangers à la légende relative à l'origine caroline du sanctuaire ucclois. Ils n'en excluent pas pour autant pas l'éventualité d'une fondation aussi ancienne. Au contraire, si l'on admet l'interprétation argumentée qu'en fait Verbesselt, ils rendent plausibles l'existence d'un lieu de culte à Uccle à l'époque de Charlemagne et même en des temps plus reculés.

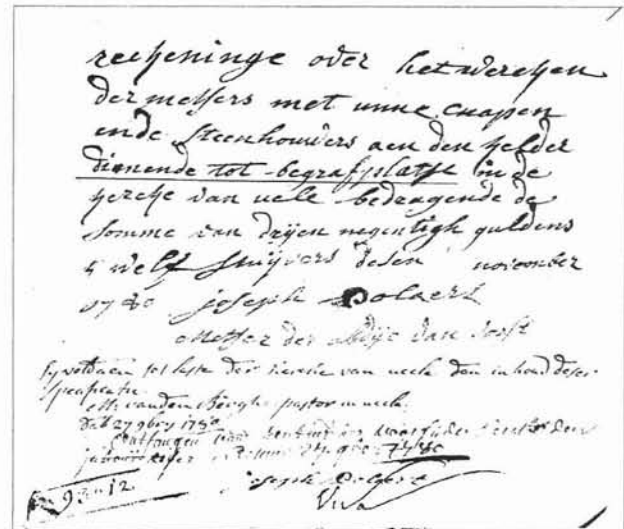
43 Verbesselt a été abondamment cité ici. C'est l'auteur qui s'est penché avec le plus de détails sur l'ancien passé de la paroisse d'Uccle, comme celui des autres paroisses brabançonnnes. DESPY G. (*op. cit.*, p. 263) résume bien son apport: «Dans l'état actuel de nos

connaissances et grâce surtout au matériel considérable qu'a rassemblé J. Verbesselt, l'on peut avancer quelques certitudes et émettre quelques hypothèses qui demandent évidemment à être confirmées.»

Le caveau de Saint-Pierre

Jacques Lorthiois

Ce qui s'étend sous le côté gauche de la nef de l'église Saint-Pierre ne devrait pas être assimilé à une crypte. Par son exiguïté (2,20 × 4,60 et 2,05 de hauteur maximum) et son accès malaisé (qui donc devait y descendre sinon le fossoyeur ou son aide?) ce local offre toutes les caractéristiques d'un caveau funéraire. Ajoutons à cela la grossièreté des épitaphes, tracées à la diable, très peu conformes à celles que l'on expose dans des lieux de culte.¹



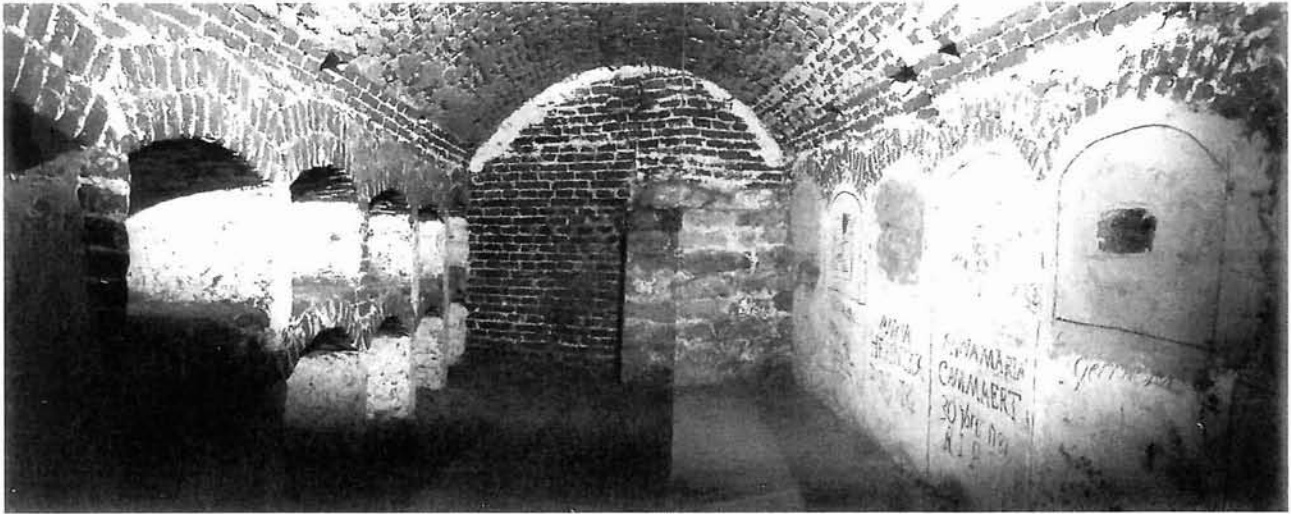
Ce souterrain est d'ailleurs mentionné sous le vocable de «begraefplatse» dans les archives de Saint-Pierre et cela au moment de son achèvement. Grâce à cette documentation on sait que ce caveau était terminé au plus tard le 27 novembre 1780. Ce jour là, l'abbé Van den Berghe, curé d'Uccle, remit 93 florins et 12 sols au chef de chantier pour la besogne accomplie.²

Une crypte s'étendait d'ordinaire sous le chœur, voire aussi sous le transept, et comptait habituellement plusieurs travées. Étant souvent à l'origine un lieu processionnel autour d'une tombe ou sous un reliquaire, objets de vénération, les cryptes étaient pourvues de deux escaliers pour en faciliter l'accès aux fidèles qui pouvaient donc y déambuler à l'aise. Telles sont, *grosso modo*, les caractéristiques d'une crypte dont de multiples exemples ont été présentés à Renaix, en 1989; lors d'une exposition qui leur était consacrée, laquelle se tenait précisément dans la crypte de la collégiale Saint-Hermes.³

1 ADRIAENSSENS, D. « Le caveau de l'église Saint-Pierre d'Uccle » in *Pro Antiqua* t.VIII p. 19 à 35.

2 AVB Archives diverses 11, gestion de l'église Saint-Pierre d'Uccle (1763–1781) & liasses 549 à 551.

3 L'origine et le développement des cryptes au Moyen Âge, publié à l'occasion de l'exposition des 900 ans



«Crypte» de l'église Saint-Pierre d'Uccle.
Photo prise lors de l'exposition du Bicentenaire (1982) par Luc Schrobiltgen

On peut en voir un autre exemple à Gand, sous la cathédrale Saint-Bavon et un autre encore, non loin d'ici, sous la collégiale d'Anderlecht. Il existe aussi des cryptes modernes, aussi étendues que le sanctuaire lui-même. Telle se présente celle de l'église Sainte-AIène (Saint-Gilles) qui a pu de la sorte servir au culte durant une trentaine d'années.

Le caveau de Saint-Pierre n'était pas réservé à une seule famille comme c'est le cas à Notre-Dame du Sablon pour la maison de La Tour et Tassis. Vingt-huit alvéoles étaient destinées à autant de cercueils; douze seulement ont été utilisées. Ces inhumations ont eu lieu entre le 16 janvier 1781 et le 30 octobre 1783 auxquelles il faut en ajouter six autres dans l'église, entre le 16 juin 1779 et le 14 octobre 1783. Le renouvellement du dallage en 1939 a fait disparaître ces pierres tombales.

Malgré l'édit de Joseph II du 26 juin 1784 qui prohibait d'ensevelir dans les églises,⁴ on constate que le 15 janvier 1791 on rouvrait le caveau pour y déposer Bartholomeus de Lange, décédé deux jours plus tôt.

Quant au chef de chantier rétribué en 1780 pour l'aménagement du caveau, il s'agissait du maître maçon de l'abbaye de Forest Joseph Poelaert (°1748 † 1824) qui avait dirigé les travaux de la nouvelle église.⁵ C'est là qu'en 1784 il épousera Jeanne Van der Elst (°1757 † 1832). Lui était originaire d'Hérinnes; elle était Uccloise. En 1782 déjà, Joseph Poelaert avait été admis à la bourgeoisie de Bruxelles; son frère Pierre le sera en 1795.⁶ Le ménage Poelaert-Van der Elst s'établit en ville. Lors de la vente des biens nationaux, Joseph Poelaert acquit pour 51 000 livres deux maisons de l'abbaye (qu'il avait peut-être construites) rue du Miroir.⁷ En 1812, on retrouve le couple et ses six enfants au 291 de la rue des Souris.⁸ Leur fils Philippe, alors âgé de 22 ans, habite encore chez ses parents. Il deviendra entrepreneur et ne tardera pas à se marier. Son fils nommé Joseph (°1817 † 1879) comme son grand-père sera l'architecte du Palais de Justice, œuvre aussi célèbre que controversée.

de la crypte de Saint-Hermes à Renaix, juillet-août 1989.

4 En France, l'inhumation dans les églises fut interdite par une ordonnance royale du 10 mars 1776.

5 WALTENIER, G. « Les 16 quartiers de l'architecte J.P. Poelaert » in *L'intermédiaire des Généalogistes* 1978 n°195 p. 223 à 225.

6 CALUWAERTS, J. & SIMONART, H. *Bourgeois de Bruxelles* t. III p. 347.

7 NORRO, G. *Petite chronique d'une abbaye*, p. 373.

8 D'OSTA, J. *Les rues disparues de Bruxelles*, p. 174. Elle est devenue le premier tronçon de la rue de Soignies.